

Le Courrier du Mémorial



Bulletin de Liaison des Amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle

N° 20 / Novembre 2012

SOMMAIRE

- 1 | Éditorial
- 2-3 | Les rendez-vous de l'AMAM
- 4 | Chez Fritz et Ivan
- 5 | Les objectifs de la SNIFAM
- 6-7 | Les homosexuels déportés
- 8-9 | La page du Mémorial
- 10-19 | Dossier : Réconciliations
 - 10-11 Le grand rendez-vous de l'Amam / Rencontre des mémoires : se réconcilier avec le passé
 - 12-13 Réconcilier les malgré-nous avec la nation
 - 14-15 Réconciliation à Oradour
 - 16-17 Pas de réconciliation sans création artistique libre
 - 18-19 La MESA quelle ambition ?
- 20 | Morceaux choisis d'Aziz Méliani
- I-IV | Fiche pédagogique : La réconciliation franco-allemande

se réconcilier avec le passé

La réconciliation, dans la mémoire judéo-chrétienne, c'est le recours au Prince de la Paix, la repentance qui délivre du mal. Pour chacun d'entre nous, c'est chasser le ressentiment, faire la paix en soi-même et avec les autres. Pour les nations et les peuples, c'est tenter de sortir de la violence et de la haine, d'instaurer ou restaurer une unité après la division, le conflit, le crime. Pour tous et chacun, se réconcilier, c'est donc solder les comptes avec le passé pour pouvoir envisager l'avenir.

Au XXI^e siècle, ce très ancien mot de « réconciliation » touche désormais à la religion et à l'identité, au droit et à la justice, à l'art et à la médiation : à la mémoire et à l'histoire, pour que le passé ne parasite plus le présent. Il dépasse la commémoration et la repentance collective. Il fait promettre réparation aux victimes et à leurs descendants. Il incite à produire des récits communs du passé. Il sous-tend des politiques de « pardon en vérité et justice ». Pour sortir des logiques maléfiques et criminelles, pour réinventer peuples et nations, se réconcilier est devenu un modèle moral d'équité nationale et internationale, inauguré en Afrique du sud en 1995 et répandu dans le monde, grâce notamment à de nombreuses commissions « vérité et réconciliation » et l'émergence d'une « justice transitionnelle ».

Cette propension du monde contemporain à la réconciliation multiforme pose de nombreuses questions d'histoire et de mémoire. Comment pardonner ce qui doit rester imprescriptible ? Comment sortir de l'alternative entre pardon et réparation, oubli et justice, amnistie et mémoire ? La réconciliation ne serait-elle qu'une injonction aussi morale que temporaire d'après conflit ? A-t-elle une histoire et un avenir ? Peut-elle conjurer la crise du futur ? En toute hypothèse, il convient de la confronter à son préalable : le devoir de vérité historique.

C'est cette confrontation, scientifique et libre, que nous proposons au public de cette nouvelle « Rencontre des mémoires », à partir d'exemples en France, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, de Katyn à Auschwitz, d'Oradour-sur-Glane à Jérusalem. ■

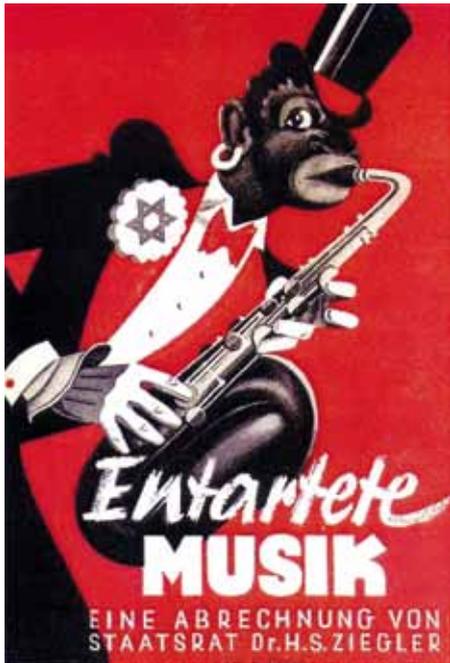


Jean-Pierre Rioux

Président du Comité Scientifique et d'Organisation de la Rencontre des Mémoires

Deuxième
« Rencontre des mémoires »
MÉMOIRE ET RÉCONCILIATIONS
Se réconcilier avec le passé
Strasbourg, 13-15 novembre 2012

Les rendez-vous de l'AMAM



Musique et totalitarisme en Allemagne nazie (1933-1945)

Présenté par Amaury du Closel, directeur du Centre européen d'étude de la musique et du totalitarisme (Cemut) de Strasbourg, auteur de *Voix étouffées du Troisième Reich*, Actes Sud - Arles, 2005.

En présence de Philippe Olivier, historien de la musique et auteur avec Amaury du Closel de *Déracinements - Exil et déportation des musiciens sous le Troisième Reich*, Hermann - Paris, 2009.

Le thème du 75^{ème} café d'histoire « musique et totalitarisme en Allemagne nazie », moins souvent traité que celui « musique et pouvoir » est aussi sans doute moins évident à étudier, d'autant que la France a longtemps été le parent pauvre des études du rapport entre art et pouvoir dans l'Allemagne nazie.

L'instrumentalisation de la musique par les nazis

Il est nécessaire de rappeler qu'on ne peut traiter de la naissance d'une forme d'art durant cette période sans se poser la question de la nationalité, et dans le cadre du sujet, la question allemande ainsi que celle de l'antisémitisme, la musique devenant alors un enjeu politique.

De plus, il faut réfléchir à ces questions à la lumière de l'entriste : en 1927, Rosenberg crée la Ligue pour la défense de la culture allemande, en 1938, l'exposition de Düsseldorf a pour objectif de faire croire aux Allemands que la vie musicale a été jusqu'alors dominée par les Juifs, alors que par exemple dans l'Orchestre philharmonique de Berlin, il n'y a en réalité que quelques musiciens juifs.

En ce qui concerne en particulier la question du jazz : avant l'arrivée des nazis au pouvoir, il était déjà interdit dans certains endroits de danser sur ces musiques. Et, au Conservatoire de Francfort, dès 1927, la classe de jazz est fermée. Dès 1933 aussi, les changements politiques impliquent l'exil pour certains opposants, Hanns Eisler par exemple. Parti d'Allemagne en 1935, il arrive comme d'autres à Strasbourg, séjourne aussi à Moscou, rencontre des groupes opposés au nazisme, est chargé de créer des Olympiades de musique populaire : durant son séjour strasbourgeois, il provoque une manifestation contre le nazisme, raison pour

laquelle il sera envoyé en prison, jusqu'à l'intervention de Gide et Barbusse pour lui permettre de recouvrer la liberté.

Dès 1930, le gouvernement de Thuringe avait permis de voir, - puisque les nazis avaient été associés à la gestion du Land à partir de cette date - ce que pourrait être un pays dirigé par les nazis :

- Des musiciens modernes comme **Igor Stravinsky** avaient été évincés, leurs œuvres ne devant plus être jouées,
- En parallèle, on en était revenu à des compositeurs traditionnels, ou bien on jouait des œuvres de musiciens contemporains conservateurs, comme Hans Pfitzner.

Pour ce qui est du régime nazi lui-même

- D'après la loi du 6 avril 1933, le pouvoir nazi pouvant licencier sans préavis les communistes, socialistes et les Juifs, l'Allemagne va se priver rapidement de compositeurs de qualité dans les Musikhochschulen : **Walter Braunfels**, compositeur de l'opéra les oiseaux, directeur du Conservatoire de Cologne est écarté dès 1933, **Hans Gal**, directeur du Conservatoire de Mayence, doit quitter l'Allemagne à l'arrivée d'Hitler au pouvoir, tout comme **Hans Schreker**, directeur de Conservatoire et de l'Académie des Arts de Berlin ainsi que **Otto Klemperer**, **Ernst Toch** ou encore **Arnold Schönberg** et 70 autres musiciens qui sont alors obligés de s'exiler.

À cette longue liste il faut aussi ajouter tous ceux que l'on ne connaît pas.

- Dès 1933 encore, on assiste au cantonnement des Juifs dans le domaine musical au moyen de la création - ce qui peut surprendre, car elle est due à la demande de la communauté juive de Berlin elle-même - du *Jüdischer Kulturbund* : la culture juive est cantonnée dans certains lieux réservés aux artistes juifs jouant pour un public exclusivement juif. Il est bien sûr interdit d'y jouer de la musique allemande, de la même façon qu'il est interdit d'assister aux concerts avec des Aryens.
- Finalement, tous les styles de musique sont concernés par ces mesures et l'application de celles-ci touche tout le pays, puisqu'il va y avoir un *Jüdischer Kulturbund* dans chaque grande ville allemande.

- Le "systématisme" (à noter qu'il comporte d'ailleurs un aspect rétroactif) :

- Les compositeurs juifs ou d'origine juive sont interdits d'exécution : **Félix Mendelssohn**, **Jacques Offenbach**, **Gustav Mahler** d'abord, mais aussi des musiciens non allemands : **Maurice Ravel** ou même **Erik Satie**, car on a des suspicions concernant ses origines. Quant à **Camille Saint-Saëns**, il lui est reproché d'avoir écrit *Samson et Dalila*, un opéra fondé sur une histoire... juive.
- Des modifications sont aussi opérées : dans *Le Messie* de **Haendel**, le mot « Israël » est supprimé et Juda



Un café qui a intéressé nombre de lycéens et étudiants



Philippe Olivier et Amaury du Closel lors du Café d'Histoire

Macchabée devient *Un grand héros* (cf Victor Klemperer).

- Enfin, lorsqu'on découvre que le livret de l'opéra de **Mozart**, *Così fan tutte* a été traduit par **Hermann Levi** (par ailleurs créateur de *Parsifal*) – à l'époque on ne conserve pas la langue d'origine des opéras, mais on traduit dans la langue du pays où l'œuvre est représentée -, on l'interdit puis on le fait retraduire.

- Enfin, le *songe d'une nuit d'été* de Félix Mendelssohn étant très populaire on continue à le jouer, mais en raison de la haine antisémite alors virulente, le parti nazi passe des commandes à Karl Orff lui-même pour diriger ce ballet – il y aura en tout quarante cinq versions différentes de cette œuvre -, l'objectif étant de faire disparaître dans la mémoire des Allemands le souvenir des Juifs et en particulier des Juifs assimilés, lors de l'exécution de cette pièce.

• Le strict contrôle de la musique par la Reichskulturkammer créée par Goebbels : elle est composée de 8 chambres dont une, la Reichsmusikkammer. Personne ne peut faire de musique s'il n'a adhéré à la chambre. Celle-ci délivre des permis de travail, des cartes de travail. Et alors que la communauté juive de Berlin demande une protection au Reich, celui-ci va peu à peu restreindre les libertés de celle-ci, avec d'abord l'interdiction de jouer dans des théâtres, puis dans des maisons privées, enfin avec la disparition du Kulturbund lui-même en 1938. Les nazis se servent par contre des fiches établies par cet organisme comme base de recherche des Juifs. Il en va de même pour le *dictionnaire des Juifs dans la musique* de Gerick, paru en 1940 : l'index des musiciens, compositeurs, professeurs

de musique comprenant leur adresse va servir d'outil dans la recherche des Juifs.

• La mise en place de l'appareil d'Etat : Goebbels pense au départ qu'il faut distinguer la modernité acceptable de la modernité inacceptable. D'un autre côté, certains, comme **Paul Hindemith** par exemple, croient que le gouvernement du pays par les nazis ne durera pas. S'agissant du point de vue des dirigeants nazis concernant la musique, on assiste dès 1933 à un virage, soutenu par Goebbels, mais dénoncé par Rosenberg. A ce propos, il faut rappeler que dans tout système totalitaire, le chef divise pour régner, ce qu'on observe clairement dans l'Allemagne nazie durant cette période : pendant le temps qui va de 1933 à 1938, des hésitations existent pour choisir le chef de la culture, Rosenberg, l'idéologue ou Goebbels le pragmatique ; et, il faudra cinq ans pour organiser ce domaine d'activité - alors qu'en Autriche par contre, après l'Anschluß, il ne faudra que cinq mois - ce qui explique ces tergiversations. De manière générale, Hitler n'intervient quasiment jamais dans le domaine musical, à deux exceptions près, une par exemple consistant à fixer le tempo de l'hymne allemand, ce en quoi l'Allemagne nazie se différencie du totalitarisme dans le bloc soviétique.

Damaris Muhlbach

Les animateurs du café ont également abordé le problème de la musique dans le bloc communiste.

Pour le compte-rendu intégral, voir le site du Mémorial :

www.memorial-alsace-moselle.com

Les expériences médicales au Struthof



Très éprouvant, le café d'histoire du 19 avril sur les expériences médicales du Struthof ?

Le docteur Raphaël Toledano, médecin strasbourgeois, présente l'état de ses recherches, publié dans sa thèse « *Les expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Strassburg : faits contextes et procès d'un médecin national-socialiste* ». Ses travaux ont notamment permis de dévoiler le nom et la biographie des 189 Roms et Sintis choisis pour les expériences sur le typhus...



Cette thèse a été primée deux fois : le prix Hubert-Dayan en mars 2011 et le prix international de la fondation Auschwitz 2011, en présence de ministres belges. Ce soir, à l'issue du café, il est récompensé une troisième fois : Georges Federman, président du cercle Menachem-Taffel, lui remet le prix Véronique Dutriez pour son travail en faveur de la mémoire des victimes d'expérimentations nazies. Ce prix a été instauré pour récompenser des personnalités ayant œuvré pour une meilleure connaissance des crimes passés ou contemporains, et des figures engagées dans une action de mémoire.



Pour G. Federman, pas de différence entre ce lapin objet d'expérimentations médicales et les esclaves du Struthof soumis au même sort. ■

VIENT DE PARAÎTRE *Chez Fritz et Ivan*

André Muller, incorporé de force dans la Wehrmacht et prisonnier de l'Armée Rouge

Enrôlé de force dans le RAD, puis dans la Wehrmacht sur le front de l'Est, où il a assisté au massacre des civils par les SS, prisonnier des Soviétiques jusqu'en fin 1945, André Muller n'est pas un Malgré Nous comme les autres. Après la guerre, il a rassemblé des milliers de documents, photos, objets, articles de presse. Pendant dix ans, il les a triés, classés, analysés, commentés. Le résultat : un document absolument exceptionnel, de 800 pages, très bien rédigé, qui décrit dans le détail et avec une grande force la guerre de 1939 à 1945, en Alsace, en Allemagne et en Ukraine. Le témoignage de Malgré-Nous le plus incroyable jamais publié* (grand format, 792 pages, 1400 photos et documents).

Hervé de Chalendar, journaliste à L'Alsace l'a rencontré pour la sortie de son livre.

Durant une dizaine d'années, André Muller a confectionné une œuvre confidentielle mais monumentale retraçant son parcours d'incorporé de force dans la Wehrmacht et de prisonnier de l'armée rouge. Cette somme est publiée pour ses 88 printemps.



André Muller présente un exemplaire de son livre

Le livre est hors normes, comme le sont l'aventure qu'il raconte et l'homme qui l'a écrit. André Muller habite, seul, une petite maison posée le long de la nationale 66, à Ranspach, dans la vallée de Saint-Amarin. Une maison envahie par le papier : les livres (d'histoire, le plus souvent) s'empilent dans la cuisine et le salon, des coupures de journaux sont collés sur les murs et les meubles. Il porte une belle barbe blanche, qui lui donne un côté russe. Il en joue volontiers : pour la photo, il se coiffe d'une chapka. Il a 88 ans. Il marche difficilement, entend encore moins bien. Mais la tête est toujours là : « J'ai plusieurs camarades qui ont Alzheimer. Moi, je me souviens de tout. Pas de l'heure exacte, mais des dates... »

Pour l'heure, c'est l'appareil auditif qui ne fonctionne pas. « Je crois que les piles sont vides... » On les change, et, effectivement, tout change. L'interview peut vraiment commencer. André Muller connaît une reconnaissance tardive, inattendue et méritée. Il eut la grande surprise d'être, bientôt nonagénaire, contacté par un éditeur, lui qui n'en avait jamais vraiment cherché : en cette année des 70 ans de l'incorporation de force, La Nuée Bleue lui a proposé de publier ses mémoires, qu'il avait autoéditées.

C'est que ce document n'est pas seulement exceptionnel par l'histoire qu'il raconte, l'aventure douloureuse d'un de ces 130 000

Malgré-Nous enrôlés dans l'uniforme vert-de-gris, d' « un vrai Gottverdami mulhousien » qui s'est battu et fut emprisonné en Russie. Ce travail ne ressemble à rien de connu : il mêle dessins, photos, coupures de presse et texte dactylographié, conjugue le récit et le documentaire, la sensation et l'explication, le général et le particulier. Une somme littéraire, historique et picturale réalisée seul, pendant des nuits et des années, sans s'autoriser une seule faute (ni de frappe, ni d'orthographe, ni de goût), avec pour armes principales une machine à écrire, une photocopieuse et une formidable obstination. Et qui, à la lecture, frappe par ses qualités.

Cet homme qui a mené une humble carrière d'employé de bureau possède de sacrées capacités : des dons d'illustrateur et de conteur, une sensibilité, une avidité d'apprendre... En captivité, il avait confectionné avec du papier d'emballage un petit carnet de vocabulaire français-russe, qu'il a redésiné en partie dans son livre.

« Dès mon retour, je m'étais dit que j'allais écrire un bouquin. Mon père m'avait mis des journaux de côté, et j'ai commencé à rassembler des archives... Je voulais mieux

faire connaître aux Alsaciens le drame des incorporés de force. Mais, au début, c'était difficile d'en parler. Le parti communiste, par exemple, n'aimait pas que l'on dise du mal des Russes ». « Personne ne voulait nous croire !, renchérit son ami Alphonse Hueber, ancien de Tambov. Même pas mon père... »

C'est dans la seconde partie des années 90 qu'André Muller a finalement « publié » sa grande œuvre. Trois volumes photocopiés à 200 exemplaires chacun, remis à la famille, des amis, d'autres Malgré-Nous. Une rareté qui ne l'est plus, désormais accessible, dans un fac-similé de 800 pages, à tous ceux qui préfèrent l'histoire quand elle est racontée à hauteur d'homme.

L'interview est terminée, le photographe repart, accompagné d'une stagiaire... et l'octogénaire glisse discrètement une tablette de chocolat dans le sac de la jeune fille. Parmi les qualités d'André Muller, il y a aussi celle-ci, et ce n'est pas la moindre : la générosité.

*« Chez Fritz et Ivan, Incorporé de force dans la Wehrmacht et prisonnier de l'armée rouge », André Muller, Éditions de la Nuée Bleue, 2012, 29 €. ■

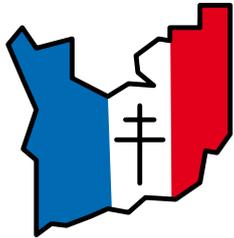


Une illustration tirée du livre

Les objectifs de la S.N.I.F.A.M

(SOLIDARITÉ NORMANDE aux INCORPORÉS de FORCE D'ALSACE-MOSELLE)

Les statuts et objectifs de l'association : SOLIDARITÉ NORMANDE aux INCORPORÉS de FORCE D'ALSACE-MOSELLE (S.N.I.F.A.M.) ont été adressés en tout premier lieu à Monsieur Alphonse TROESTLER, Délégué à la Mémoire Régionale d'Alsace, et ce, pour information et ampliation.



Nous souhaitons par la presse écrite, audio-visuelle et autres moyens, porter à la connaissance de nos compatriotes Alsaciens et Mosellans l'existence de l'association S.N.I.F.A.M. Nous serons ainsi en mesure de leur exprimer notre indignation et notre compassion pour les outrages qu'ils ont subis.

Exemples :

- L'annexion illégale de l'Alsace et de la Moselle
- Les incorporations tant féminines que masculines au R.A.D.
- Les exécutions capitales qui eurent lieu au mépris des règles et conventions internationales.
- La germanisation abusive par les nazis de l'état civil et des modes de vie dans les départements illégalement annexés.
- La transplantation de personnes, de familles.
- L'incorporation de force dans les armées nazies.
- La présence de nos compatriotes, sur tous les fronts du 3^{ème} Reich.
- Nous tenons également à affirmer, que

la présence de nos compatriotes sur ces fronts, est un génocide.

- De ce fait, nous tenons à assurer de nos sentiments fraternels, nos compatriotes venus sous la contrainte porter les armes contre leurs alliés en Normandie. Dès qu'ils en eurent la possibilité, ils n'hésitèrent pas à s'adresser aux Normandes et Normands de leur voisinage. Ils furent ainsi aidés dans leur désertion. Ces Français sous l'uniforme nazi, firent preuve d'une grande sagacité, en appelant le secours de ceux qui politiquement, avaient été désignés comme étant leurs ennemis.
- Nous souhaitons officialiser le fleurissement des tombes, des incorporés de force qui sont restés en terre normande, dans les cimetières militaires allemands, britanniques, canadiens.
- Nous souhaitons la coopération du Souvenir Français pour obtenir des administrations responsables des cimetières, l'autorisation d'apposer sur les tombes de nos compatriotes reposant en ces lieux, les couleurs de la France.
- Nous souhaitons que soient fabriqués les insignes honorifiques proposés par la S.N.I.F.A.M.
 - Ils seront fixés sur les monuments aux Morts de communes, là où des incorporés de force tombèrent.
 - Ils seront fixés sur les sépultures de celles et ceux qui vinrent en aide aux incorporés de force.
 - Ils seront fixés par une épinglette à la boutonnière de ceux qui aidèrent les déserteurs.

Nous souhaitons que, pour le 70^{ème} anniversaire, la terre alsacienne mosellane, donnée par les incorporés de force soit mise dans les jardinières ornant les sépultures civiles.

Cette terre nourrira les fleurs normandes mises pour honorer tous ces actes de bravoure, qu'au péril de leur vie nos compatriotes accomplirent. Ces manifestations pourraient avoir lieu en présence des Maires et de la Presse.



- Nous demandons aux élus alsaciens et normands un appui sans faille, pour que les communes, ayant été les lieux d'actes de patriotisme, reçoivent une distinction du genre : Patrimoine Patriotique.
- Nous demandons l'appui des élus alsaciens et normands pour que la Place Dramard à Agon-Coutainville soit nommée Place du Docteur Guillard, avec en mention ce que fit le Docteur pour les incorporés de force .
- Nous souhaitons plus nombreux les jumelages de communes normandes avec des communes alsaciennes et mosellanes.
- Nous souhaitons une conjugaison d'actions entre les Chambres de Commerce de nos provinces. Ainsi pourront être connus les produits normands et alsaciens, dans leur authenticité absolue et garantie (foires, expositions).

L'esprit, qui nous anime, doit permettre la connaissance des maux subis par nous tous sous la cruauté nazie. Nous voulons donc contribuer à l'édification d'une Europe souriante et de fraternité pour les gens de bonne volonté. ■

Le secrétaire de la S.N.I.F.A.M.

Jean BÉZARD

Saint Aubin sur mer, le 19/07/2012

QU'EST-CE QUE LA SNIFAM ?

Nicole et Jean Bézard ont déposé les statuts de la SNIFAM (Solidarité Normande aux Incorporés de Force Alsaciens et Mosellans) à la préfecture du Calvados le 20 juillet 2012. Les objectifs de cette association sont définis dans le manifeste ci-dessus. Seront membres d'honneur, à titre posthume ou non, celles et ceux qui, au péril de leur vie, sauvèrent nos compatriotes incorporés de force.

Le président de l'association Guy Donnet, retraité, est fils de soldat sous l'uniforme français, alors que les frères de ce dernier étaient incorporés de force ; il est marié à une normande.

La vice-présidente, madame Françoise Closet, retraitée, est une fille d'incorporé de force, mariée à un normand.

Le secrétaire Jean Bézard et son épouse Nicole sont les vrais « parents » de cette association pour laquelle ils se battent depuis des années (voir *Courrier du Mémorial* n° 19). Ce sont aussi des historiens de la vie des malgré-nous en Normandie.

La première réunion a eu lieu le 17 juillet 2012 à Notre Dame de Cénilly, au villages Les Hélaïnes. C'est de là qu'est parti le 17 juillet 1944 le jeune Roger Hébert, quinze ans, pour guider deux incorporés de force de la Waffen SS (dont Pierre Weiss) sur le chemin de la désertion et de la liberté.

Pour adhérer à la SNIFAM, envoyer votre adhésion à Jean Bézard, 6 boulevard Maritime 14 750 Saint Aubin sur Mer.

Les homosexuels déportés

Le cas de Rudolf BRAZDA

Récemment le député UMP du Nord, Christian Vanneste, a provoqué un tollé à droite comme à gauche en évoquant « la légende de la déportation des homosexuels en France ». Et pourtant les faits sont là. La Fondation de la Mémoire de la Déportation identifie avec certitude 62 Français arrêtés pour motif de leur homosexualité et envoyés en prison ou en camp de concentration. Dans le Reich hitlérien – auquel l'Alsace et la Moselle sont intégrés de force – les chiffres sont bien plus importants : on en a recensé environ 10 000 en camp de concentration.

Jean-Luc Schwab, secrétaire général et délégué en Alsace des « Oublié-e-s de la Mémoire », association civile homosexuelle du devoir de mémoire, retrace la vie de l'un d'entre eux, Rudolf BRAZDA, né en Allemagne mais Alsacien d'adoption (Itinéraire d'un triangle rose, Edition Florent Massot, 2010). Nous lui donnons la parole.



Rudolf Brazda

Rudolf Brazda naît le 26 juin 1913 à Brossen, à une quarantaine de kilomètres au sud de Leipzig. Il est sujet de l'Autriche-Hongrie de par ses parents, immigrés de Bohême occidentale qui travaillent pour l'industrie d'extraction du lignite. Il est le dernier-né d'une fratrie de huit et n'a pas le temps de bien connaître son père, mobilisé à l'été 1914 pour combattre sous le bannière impériale autrichienne. Son père, démobilisé en 1919, décède l'année suivante. Devenu de facto ressortissant de la Tchécoslovaquie nouvellement créée, il grandit pourtant comme n'importe quel autre petit Allemand sur le sol qui l'a vu naître, entre Brossen et Meuselwitz où il fera son apprentissage de couvreur. Ce dernier détail sera décisif dans son parcours ultérieur, de même que le fait que ses parents ne lui ont pas transmis le tchèque. Il ne parle donc que l'allemand.

Au début des années 1930, profitant encore de la grande tolérance qui prévaut envers les homosexuels sous la République de Weimar, Rudolf fait la connaissance de son premier compagnon. Avec lui, il par-

tage une sous-location chez une Témoin de Jéhovah, parfaitement consciente et tolérante de leur relation. C'est une période heureuse, malgré la présence des nazis au pouvoir depuis 1933, mais le bonheur ne durera pas pour la joyeuse bande qui s'est constituée autour des deux amis. Ils ne le savent pas encore, mais les autorités judiciaires s'affairent et les arrestations vont se multiplier dans la région de Meuselwitz...

Le renforcement des textes législatifs réprimant l'homosexualité, initié en 1935 par les nazis, attise le zèle délateur dans la population allemande. Ainsi, en 1937, faisant suite à de multiples enquêtes, les aveux et dénonciations que la police extorque à certains de ses amis déjà inquiétés conduisent à l'arrestation de Rudolf. Il est ensuite jugé et condamné à Altenburg (Thuringe) pour infraction au paragraphe 175 qui criminalise la "débauche contre nature" (Widernatürliche Unzucht). Le compagnon de Rudolf, alors sous les drapeaux pour y accomplir son service militaire, est semblé-t-il aussi inquiet, mais les circonstances font qu'ils se perdent de vue.

En octobre 1937, ayant purgé une peine de prison de six mois, Rudolf se voit notifier son expulsion vers ce qui est théoriquement sa patrie. En effet, d'un point de vue technique et légal il est citoyen tchécoslovaque et sa condamnation pénale le force à quitter l'Allemagne où il est maintenant un étranger avec antécédents pénaux, et donc

persona non grata. Ne parlant pas le tchèque, Rudolf n'a alors d'autre choix que de s'installer dans la région germanophone des Sudètes, province tchécoslovaque jouxtant l'Allemagne. Il s'établit à Karlsbad (l'actuelle Karlovy Vary en République tchèque) qu'il avait eu l'occasion de visiter précédemment lors de vacances d'été. Après un retour laborieux à la vie, il intègre une troupe de théâtre itinérante spécialisée dans l'opérette et les numéros de cabaret.

Mais en octobre 1938, quelques mois seulement après son arrivée, la province des Sudètes est annexée au Reich par Hitler à la suite des accords de Munich. La troupe de théâtre est rapidement dissoute au motif qu'elle est une "entreprise juive". Les membres de la troupe ainsi que son directeur sont arrêtés, faute d'avoir pu quitter à temps le pays et se réfugier au Canada...

En 1939 Rudolf retrouve un travail de couvreur et va loger à la même adresse qu'un nouveau compagnon. Deux ans plus tard, il est une fois de plus impliqué indirectement lors de poursuites menées contre deux de ses proches, tombant eux-mêmes sous le coup d'enquêtes suite à des dénonciations. De nouveau emprisonné, d'abord à Karlsbad, puis transféré à la prison d'Eger (aujourd'hui Cheb en République tchèque), Rudolf repasse devant la justice qui le condamne cette fois à 14 mois de prison. En juin 1942, une fois cette seconde peine purgée, il n'est pas libéré : sa *Schutzhaft* ou "détenion de sûreté" a été ordonnée. Ce

sera le prélude à sa déportation. Commence alors un périple carcéral qui le refait passer par Karlsbad, puis par d'autres prisons avant de rejoindre le camp de concentration où les autorités nazies l'envoient.

Le 8 août 1942, c'est l'arrivée à Buchenwald. Rudolf va y passer 32 mois jusqu'à la libération du camp, le 11 avril 1945. Sous le numéro de matricule 7952 il doit d'abord exécuter des travaux de force dans la carrière, où il est ensuite affecté à des tâches plus légères à l'infirmerie. Au début de l'année 1943, il intègre un groupe de couvreurs au sein du *Kommando Bauhof*, chargé de l'entretien des nombreux bâtiments constituant le camp (baraquements, casernements, administration, logements et autres lieux de résidence surveillée pour certains détenus importants). Ce poste lui conférant non seulement une plus grande liberté de mouvements en journée dans les installations du camp, mais aussi un travail sur les hauteurs des bâtiments, il est à de nombreuses occasions le témoin des sévices endurés par les homosexuels et les autres catégories de détenus. De façon plus anecdotique, il voit un jour Léon Blum dans sa résidence surveillée. L'ancien Président du Conseil était détenu avec d'autres hommes politiques français importants, probablement pour servir un jour de monnaie d'échange¹. Ils étaient hébergés dans une maison, non loin des villas des officiers du camp. Lorsque les usines d'armement attenantes au camp sont bombardées par l'aviation alliée

le 24 août 1944, le bâtiment de ces détenus de marque est aussi endommagé et sa toiture nécessite l'intervention des couvreurs. Ils repèrent alors Blum derrière les vitres d'un chien assis...

Rudolf passe à côté de la mort à plusieurs reprises, en dernier lieu lors de l'évacuation du camp par les SS au début du mois d'avril 1945. L'aide d'un kapo qui le cache dans la porcherie du camp est providentielle et lui évite le sort funeste de beaucoup d'évacués dont plus du tiers est abattu en chemin. Une fois le camp libéré, se pose alors à lui la question des conditions de retour à la vie libre.

Ayant évolué pendant ses jeunes années dans un milieu ouvrier minier, Rudolf avait quelques affinités politiques pour les communistes dont un grand nombre avait été envoyé à Buchenwald. Dans le groupe des couvreurs, Rudolf a ainsi pu nouer des liens avec certains d'entre eux, notamment Fernand Beinert, un Alsacien originaire de Mulhouse, déporté politique car ancien volontaire des Brigades internationales, allé combattre en Espagne les forces de Franco en 1936. À sa sortie du camp, plutôt que de retourner dans sa famille habitant toujours en Allemagne, à moins d'une centaine de kilomètres plus à l'est, Rudolf décide donc de suivre Fernand.

Ce choix s'explique en partie par le fait que l'Armée rouge avançait encore par l'est. Se rendre dans sa famille signifiait donc se diriger tout droit vers la ligne de front, alors qu'à l'ouest les territoires pris aux nazis étaient sécurisés.

Début mai 1945, Fernand et lui arrivent en France par le Luxembourg. Ils sont recensés au Centre de Rapatriement de Thionville le 7 mai et sont à Metz le jour de la capitulation. De là ils se rendent à Mulhouse par Belfort.

La vie reprend son cours et Rudolf trouve très vite un emploi comme couvreur tandis que, peu de temps après, Fernand se voit confier un poste dans l'administration d'un camp de prisonniers de guerre en Forêt-Noire. C'est là qu'il rencontrera sa future épouse. Fernand Beinert conservera des liens d'amitié avec Rudolf jusqu'à sa mort en 1984.

Au début de l'année 1950, au

cours d'un bal costumé, Rudolf fait la rencontre d'Édouard Mayer, son futur compagnon de vie. Ce dernier, né en 1931 à Ruma (actuelle Serbie), est un Banatais. Il est issu d'une famille aux racines alsaciennes et dont les ancêtres avaient été incités par les souverains autrichiens du XVIII^{ème} siècle à aller exploiter et mettre en valeur le Banat, cet ancien territoire à cheval sur les actuelles Roumanie, Serbie et Hongrie. Ces populations considérées comme allemandes de souche étaient devenues indésirables à la fin de la guerre dans les pays libérés du joug nazi. La famille Mayer, comme tant d'autres, arrive en France en juillet 1949, après un séjour de plus de quatre ans en tant que réfugiés en Autriche. Ces "réfugiés yougoslaves" vont participer à l'effort de reconstruction industrielle et agricole, avec à la clé une naturalisation. Les circonstances font que la famille s'établit définitivement à Mulhouse.

Édouard et Rudolf travaillent tous deux comme couvreurs et, en 1962, finissent de construire à Kingersheim leur propre maison. À partir de 1972, Rudolf s'occupe avec beaucoup de dévotion de son compagnon, rendu invalide par un grave accident de travail. En dépit de la paraplégie d'Édouard, des véhicules aménagés accordent une grande autonomie au couple qui part souvent en voyages et sillonne l'Europe occidentale, se rendant parfois aussi en Allemagne de l'est, ou circulant plus localement entre Vosges et Forêt-Noire. L'ironie du sort veut qu'ils soient en vacances en Hongrie à l'été 1989. Ce sont alors les prémices de la chute du rideau de fer, lorsque les Allemands de l'Est profitent de la levée de la frontière en Autriche et en Hongrie pour de premières incursions libres à l'Ouest.

Édouard décède en novembre 2003 et Rudolf, resté autonome jusqu'à un âge avancé, continuera d'habiter leur maison quelques mois encore avant son décès survenu le 3 août 2011, à la maison de retraite *Les Molènes*, à Bantzenheim. Ses cendres ont été placées à côté de celles de son compagnon au cimetière de Mulhouse.

Devenu européen avant l'heure, d'abord par nécessité, plus tard par conviction, Rudolf BRAZDA,

poursuivi par la justice nazie et déporté pour homosexualité, s'est établi en Alsace, un peu par hasard, mais à bien des égards, son destin présente des similitudes avec celui des Alsaciens de sa génération. Comme eux, il fut ballotté au gré des aléas de l'Histoire de l'Europe, particulièrement celle couvrant la fin du XIX^{ème} siècle et allant jusqu'à 1945.

Récipiendaire de la médaille d'or des villes de Toulouse, Nancy et Puteaux, Rudolf est fait chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur en avril 2011, quelques mois seulement avant son décès, en reconnaissance de son engagement à témoigner de son vécu si particulier. Quoique s'étant rendu compte tardivement de l'intérêt de son témoignage, il n'en nourrissait pas moins l'espoir que les erreurs du passé ne devaient pas se reproduire. ■

Jean-Luc Schwab

1/ Lire à ce sujet "*Le dernier mois*" de Léon Blum (chez Albin Michel, 1955, reparu chez Arléa en 2000).

Jean-Luc Schwab est l'exécuteur testamentaire de Rudolf Brazda, ainsi que l'auteur de sa biographie, *Itinéraire d'un Triangle rose*, aux Éditions Florent Massot (2010).

Sortie en poche attendue chez J'ai Lu.

Il est aussi secrétaire général de l'association nationale Les "Oubliés" de la Mémoire – Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire qu'il représente en Alsace.

Elle a pour but la connaissance et la reconnaissance de la déportation pour motif d'homosexualité.

www.devoiretmemoire.org



Mémorial de Buchenwald : portail du camp avec stèle commémorative en souvenir des Triangles Roses (photo : Gilles Weiszrock).

Une reconnaissance tardive

Considéré comme apatride après la Seconde Guerre mondiale, Rudolf Brazda a été naturalisé Français en 1960. Bien que n'ayant jamais eu la citoyenneté allemande, il a continué de ne s'exprimer quasiment qu'en allemand.

Lorsqu'au début 2008, il entend parler de l'inauguration prochaine du monument aux victimes homosexuelles du Nazisme (*Homosexuellen-Denkmal*) à Berlin, il demande à sa nièce de le faire connaître auprès des instances organisatrices. Le 28 juin 2008, soit deux jours après avoir fêté ses 95 ans, il est invité en compagnie de Klaus Wowereit, maire de Berlin, à une cérémonie au monument inauguré un mois auparavant.

C'est alors que Rudolf sort de son anonymat, à un moment où il était communément admis que tous les témoins directs de la déportation et de la répression des homosexuels par les nazis n'étaient plus de ce monde (en dernier lieu, il y avait eu l'Alsacien Pierre Seel, interné six mois au camp de Schirmeck, décédé en 2005).

Deux mois à peine après avoir accepté la délégation régionale d'une association œuvrant pour la mémoire oubliée des homosexuels déportés, je découvre non sans surprise et contre toute attente qu'un survivant, sorti de l'ombre, habite à une vingtaine de kilomètres seulement de chez moi ! Très vite, je prends contact avec lui et commence une série d'entretiens, car il s'avère que son histoire n'a été consignée nulle part. Il est alors primordial que son témoignage soit recueilli de façon aussi extensive que possible. S'ensuivent des recherches dans les archives judiciaires en Allemagne et en République tchèque, ainsi que dans divers fonds relatifs aux camps de concentration. Ce sera la base de ma biographie.

Se développe alors un lien d'amitié et de confiance qui va au-delà de la relation chercheur / sujet d'étude. S'il est resté autonome, Rudolf a du mal avec les démarches administratives ou le classement de ses papiers et a besoin d'aide pour des choses purement pratiques : il lui faut de temps en temps un chauffeur pour faire des courses ou tout simplement pour aller déjeuner dans son restaurant préféré.

J'en viens aussi à coordonner les nombreuses sollicitations dont il fait l'objet, tant en France qu'en Allemagne et en Suisse. Il réalise peu à peu l'importance que revêt son témoignage et soutient les manifestations de l'association mémorielle dont je suis le secrétaire. C'est ainsi que nous avons la grande chance de l'avoir parmi nous lors de l'inauguration des plaques commémoratives apposées en Alsace en 2010. Elles rendent hommage à Pierre Seel (Mulhouse) ainsi qu'aux déportés pour homosexualité du camp de Natzweiler-Struthof.

70^E ANNIVERSAIRE DES DÉCRETS INSTITUANT LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

UNE LUMIERE POUR MON GRAND-PERE : UNE VEILLÉE A LA MEMOIRE DES MALGRE-NOUS...



EN MÉMOIRE DE NOS PAPAS GEISTEL MAURICE ET DIEBOLT MARCEL

*Es weht der Wind ein Blatt vom Baum
Von vielen Blättern eines,
Das eine Blatt, man merkt es kaum
Denn eines ist ja keines.
Doch dieses Blatt war ein Teil von unserem
Leben
Drum wird dies eine Blatt allein
Uns immer wieder fehlen.*

Anita Geistel et son amie José Diebolt

*(Le souffle du vent a détaché une feuille de l'arbre,
une feuille parmi tant d'autres. Une seule feuille, on
ne la remarque pas, car une feuille ou aucune, c'est
pareil. Mais cette feuille était un morceau de notre
vie, c'est pourquoi cette seule feuille nous manquera
toujours).*

En cette année de commémoration du décret d'incorporation de force des jeunes alsaciens et mosellans dans l'armée allemande, le Mémorial et la Ville de Schirmeck ne pouvaient pas manquer cette date. Aussi le 25 Août dernier, parallèlement aux commémorations officielles organisées à Obernai par la Région Alsace et les associations, nous avons proposé un événement fort, un moment qui a marqué les esprits.

Ils étaient près de 800, enfants, frères ou sœurs ou même petits-enfants à venir à Schirmeck ce soir là. 800 à montrer, par leur présence, à quel point le souvenir de l'incorporation de force est vivace.

Certains sont venus de Wissembourg, d'autres de Sarreguemines, pour écrire sur une lanterne le nom du disparu, raconter l'absence, dire le silence qui a plombé ces centaines de familles au lendemain de la guerre.

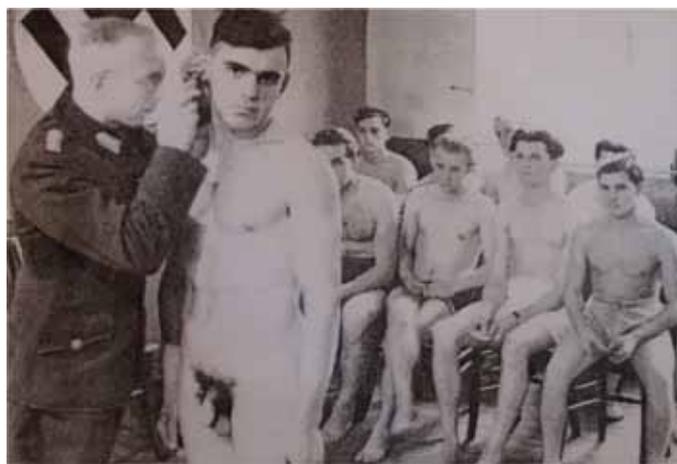
Le chiffre 130 000, en mémoire des 130 000 incorporés de force, écrit avec des lanternes allumées accueillait les visiteurs sur le parking et donnait le ton de la soirée. D'autres, disséminées sur le chemin d'accès, illuminaient le Mémorial. La plupart étaient personnalisées (voir poème ci-dessus).

En haut, pour mettre des visages sur cette tragédie, des portraits de « Malgré Nous » défilaient sur la « casquette » du Mémorial. Des témoignages étaient entendus depuis chaque endroit du site pour qu'enfin on les écoute raconter.

Au vu de l'affluence, le film *Vermißt* réalisé par Monique Seemann et Laurent Lutaud, a du être projeté trois fois.

Une soirée émouvante et un grand moment pour l'Histoire.

A NE PAS MANQUER LES 5 ET 6 OCTOBRE 2012 : UN COLLOQUE ET UNE EXPOSITION « L'INCORPORATION DE FORCE EN EUROPE »



Le conseil de révision au Luxembourg

Longtemps considérée comme une histoire régionale, l'incorporation de force a pourtant concerné d'autres territoires annexés *de facto* au III^{ème} Reich : Luxembourg, Eupen-Malmédy, Haute-Silésie (Pologne), Styrie et Haute-Carniole (Slovénie)...

L'objectif est de réunir des historiens français, allemands, luxembourgeois, polonais et Slovènes pour établir un état des lieux de la recherche européenne sur ce sujet, dresser des similitudes, des variations, mesurer l'ampleur de la résistance, de sa répression...

Cette série de conférences se prolonge par la mise en place de l'exposition « L'incorporation de force en Europe » avec des documents inédits issus des archives luxembourgeoises, polonaises ou Slovènes.

A VOIR AU MEMORIAL à partir du 6 octobre 2012.

Renseignements :

MEMORIAL 03-88-47-45-50

bhesse@memorial-alsace-moselle.com

RETOUR SUR LE CNRD* 2012 : DES LAURÉATS (BIEN) RÉCOMPENSÉS !

*CNRD : Concours National de la Résistance et de la Déportation

Une nouvelle fois, le Mémorial et le CERD Struthof ont récompensé les lauréats méritants du **Concours de la Résistance et de la Déportation**. Mais pour la première fois, les lauréats du prix collectif ont aussi eu droit à une journée mémorable.

POUR TOUS CETTE ANNÉE, DESTINATION L'ALLEMAGNE



Deux élèves (collège de Brumath, Lycée Oberlin) ont séduit le jury par la qualité de leurs travaux. Nous les avons invités à passer deux jours à **Munich**.

Là, un guide francophone les a menés sur les traces du nazisme et de la résistance allemande. Le deuxième jour, visite du parc olympique, où ont été rassemblées les ruines de la ville après les bombardements et enfin, découverte du camp de concentration de Dachau ouvert en mars 1933.

Afin de ne pas laisser les lauréats de la catégorie « collectif »

en reste, les classes récompensées ont été invitées à découvrir une annexe du camp de Struthof à Neckarelz, site ouvert depuis septembre dernier, ainsi que l'impressionnant château de Heidelberg.

Elèves et enseignants se sont accordés pour dire que ces journées enrichissantes constituaient une motivation supplémentaire pour participer au concours.

ET CETTE ANNEE, il faudra plancher sur « **Communiquer pour résister** ».

❖ AU MEMORIAL, UN NOUVEL ATELIER

Pour aider à la réflexion, le MEMORIAL propose un atelier de préparation au concours.

Ce thème est l'occasion d'insister sur l'importance de la communication pour les résistants tant d'un point de vue matériel (tracts, presse clandestine, radio...) qu'humain. Des exemples contemporains montreront que la communication reste aujourd'hui encore, un instrument important de lutte pour la liberté

Des parcours d'hommes, des documents d'archives, un plan, une bibliographie... sont autant d'éléments que le Mémorial fournira aux élèves afin qu'ils repartent prêts à affronter le sujet.

❖ UNE JOURNÉE DE PREPARATION AU CONCOURS : le 10 décembre

Au programme, des grands témoins, une démonstration de matériel radio et de transmission, et un spectacle de la compagnie l'Indocile.

❖ UN VOYAGE à Lyon, sur les traces de Jean Moulin et à Besançon pour les lauréats.

ALORS N'HESITEZ PLUS, ENCOURAGEZ VOS ENFANTS, VOS ELEVES A PARTICIPER AU CNRD

BREVES

• José Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne a été très impressionné par sa visite au Mémorial le 5 juillet 2012.



• En lien avec l'histoire des Arts, le nouvel atelier sur le cinéma nazi à l'heure nazie en Alsace est proposé depuis la rentrée aux enseignants qui le souhaitent.

• Le Mémorial tiendra un stand au **Salon de la Sortie Scolaire à la Villette** (03 octobre), aux **Rendez-vous de l'Histoire de Blois** (18/21 octobre), au **Salon International du Tourisme et des Voyages** de Colmar (09/11 novembre) et aux **Rencontres des Mémoires** à Strasbourg (13/15 novembre).

LE MEMORIAL D'ALSACE MOSELLE ET LE STRUTHOF – CERD VOUS ANNONCENT ENFIN LA MISE EN VENTE DU BILLET DUO

Distants de seulement 9km, le Mémorial à Schirmeck et le Camp du Struthof proposent aux visiteurs, un billet commun. Ce « **Billet Duo** », valable un an permet la visite des deux sites, pour une approche complète de l'une des pages les plus sombres de notre histoire.

Vendu dans les deux sites au tarif de 11€ (soit 1€ de plus que le billet du Mémorial), il donne droit à la visite du Mémorial à Schirmeck et des sites du Struthof (camp, musée du camp, nécropole...).

Rencontre des mémoires Se réconcilier avec le passé



Quelle réconciliation ?

A lors que paraissent cette année les Actes du premier colloque organisé à l'initiative des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle en 2010 sur le thème *Violences et religions*, l'on mesure la qualité des contributions des intervenants sollicités par l'association pour cette occasion. Mais surtout, cette publication fait œuvre pédagogique, car en revenant sur des faits historiques majeurs, hélas le plus souvent révélateurs des faces les plus ténébreuses de l'histoire de l'humanité, en prenant le temps de les analyser et de les comprendre, l'AMAM remplit ainsi son rôle de passeur de mémoire, comme elle nous y invite précisément pour cette deuxième édition qu'elle consacre au thème de *Mémoire et Réconciliation*.

Le programme qui s'annonce promet d'appréhender cette question sous le prisme de l'histoire et de la géographie, car les conférences feront faire aux participants un parcours allant de l'Afrique à l'ex-Yougoslavie et à l'Espagne, et de la Russie soviétique du massacre de Katyn, aux crimes de l'Allemagne nazie. C'est en effet à notre porte, au cœur de l'Europe que s'est déroulé le plus terrible des conflits, au cours duquel une nation parmi les plus « civilisées » a planifié, rationalisé, « industrialisé » le plus abject des massacres, en mettant au service de ces crimes une intelligence froide et calculatrice.

Jamais, nous ne viendrons à bout du travail de mémoire auquel nous appelle cette période noire de notre histoire. Des milliers de pages et de travaux ont été publiés sur cette question qui a convoqué historiens, philosophes, écrivains, sociologues, psychanalystes, sans l'épuiser.

Comment considérer avec « objectivité » des faits historiques aussi barbares ? Que faire de l'oubli ? Le pardon est-il « *mort dans les camps de la mort* » comme l'affirme Vladimir Jankelevitch dans *l'Imprescriptible* ? Justement, qu'est-ce que l'imprescriptibilité d'un crime ? Ouvre-t-elle néanmoins la voie à la réconciliation ?

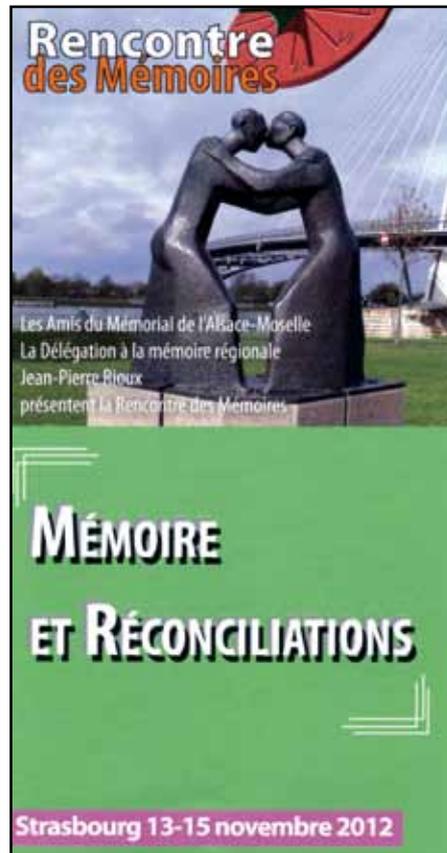
Celle de l'Allemagne et de la France que Strasbourg, ville symbole de la réconciliation franco-allemande et de l'Europe pacifiée, incarne depuis le lendemain de la seconde guerre mondiale ?

Ou encore celle de Strasbourg et d'Oradour, après un drame sans nom où l'occupant nazi a entraîné dans sa folie meurtrière les incorporés de force alsaciens ? Cette incorporation promulguée par des décrets dont nous commémorons cette année le triste 70^{ème} anniversaire...

J'ai toujours pensé que nous devions reprendre ensemble chacune des lignes de cette page sombre de l'histoire de nos deux villes, malgré l'horreur, malgré la douleur. C'est pourquoi, dès 1998, j'ai souhaité en tant que maire, que Strasbourg aille se recueillir sur les ruines d'Oradour, qu'elle tende la main et qu'elle noue le dialogue. Depuis, notre amitié ne cesse de se consolider d'année en année. S'agit-il d'une « réconciliation » entre nos deux villes, Strasbourg et Oradour, ou bien d'une réconciliation des Strasbourgeois et des Alsaciens avec leur propre passé ?

Je laisse les experts qui débattront durant ces journées, tenter de répondre à de telles interrogations. C'est l'objet même de ce colloque. ■

Roland Ries
Maire de Strasbourg



Renseignements et inscriptions

CRDP (Centre Régional de
Documentation Pédagogique) d'Alsace
www.crdp-strasbourg.fr

Parmi les intervenants de la Rencontre 2012...



Benjamin Stora
Benjamin Stora est un historien et professeur des Universités à Paris 13. Ses recherches portent sur l'histoire du Maghreb contemporain, l'Algérie coloniale, les guerres de décolonisation et l'immigration en France.



Christian Lequesne
Christian Lequesne est un universitaire français, directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI) et professeur de politique européenne à Sciences Po.



Bertrand Badie
Bertrand Badie est un politologue français, spécialiste des relations internationales. Il est professeur des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et enseignant-chercheur associé au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI).

PROGRAMME

Mardi 13 novembre

*Cité de la Musique et de la Danse
(Place Dauphine-Strasbourg)*

16h-17h Accueil

17h-18h Ouverture

18h-19h Franz Stock, figure de la réconciliation,
*Conférence inaugurale, Étienne François
(Les Amis de Franz Stock).*

Katyn en vérité

20h-22h30 Katyn, ou la vérité au préalable,
*Conférence d'Alexandra Viatteau (Centre géopolitique).
Projection du film Katyn d'Andrzej Wajda
(Oscar du Meilleur film étranger en 2008).*

Mercredi 14 novembre

Maison de la Région Alsace - 1, place Adrien Zeller

Sortir de la violence et de la haine. Sous la présidence d'André Rauch.

9h-11h Mémoire et réconciliation : la matrice religieuse,
*Damien Le Guay (Amitiés Charles Péguy).
Vérité et réconciliation en Afrique, Odile Goerg
(Université Denis Diderot - Paris VIII).*

11h-11h30 Pause

11h30-12h30 Réconciliation et Realpolitik
*Bertrand Badie (Centre d'Etudes et de Recherches
Internationales, Sciences-Po Paris).
La France penchée sur son passé.
Sous la présidence de Jean-Pierre Rioux*

14h-17h30 Violences et conciliation en France, XIX^e-XXI^e siècles,
*Bénédicte Vergez-Chaignon (historienne).
Epurations, amnisties et réconciliations en France, XIX^e-
XXI^e siècles, Frédéric Chavaud (Université de Poitiers*

Oradour

*Oradour depuis Oradour, Marie-Claire Vitoux (Université de
Haute-Alsace) et Jean-Laurent Vonau (historien du droit)
Dialogue et réconciliation : l'action des élus. Rencontre avec
Messieurs les maires d'Oradour-sur-Glane et de Strasbourg
animée par Marcel Spisser, président de l'AMAM.*

*Soirée - Hôtel du Département, place du Quartier Blanc.
Sous la présidence de Jean-Laurent Vonau.*

18h30 Accueil

19h-20h30 France et Algérie : mettre fin à la guerre des mémoires,
conférence de Benjamin Stora (Université de Paris XIII).

Jeudi 15 novembre

Maison de la Région Alsace - 1, place Adrien Zeller

Réconcilier en Europe, réconcilier avec l'Europe.

Sous la présidence de Marie-Claire Vitoux

9h-11h L'Espagne sans guerre civile, Benoît Pellistrandi (*Casa de
Velasquez, Madrid et lycée Condorcet, Paris).*
*Sortir de la violence en ex-Yougoslavie, Véronique Nahoum-
Grappe (Centre Edgar Morin, Ecole des Hautes Etudes en
Sciences Sociales).*

11h-11h30 Pause

11h30-12h30 Mémoire des crimes et avenir de l'Europe, Christian
*Lequesne (Centre d'Etudes et de Recherches
Internationales, Sciences-Po Paris).
Ô Jérusalem ! Sous la présidence de Dominique Borne*

14h-17h30 Réconcilier les hommes et les dieux, Dominique Borne
*(Institut Européen en Sciences des Religions).
Images et imaginaires d'une histoire partagée,
Isabelle Saint-Martin (Ecole pratique des Hautes Etudes).
Enjeux politiques contemporains, Stéphane Laithier
(Ecole Pratique des Hautes Etudes).
Patrimoines et urbanismes, mémoire et identité,
Irène Salenson (Docteur en géographie).
Histoire et mémoire d'au, Vincent Lemire
(Université de Paris-Est).*

Soirée - Eglise Saint-Thomas, rue Lartin Luther.

19h Le voyage à Auschwitz, conférence d'Annette Wieviorka (Centre
National de la Recherche Scientifique).

20h30 Concert offert par les organisateurs de la Rencontre : Bach,
*Haendel, Pärt, Focroulle... par Daniel Leininger, organiste titulaire de
l'orgue historique J.A. Silbermann (1741) de l'église Saint-Thomas et le
contre-ténor Leandro Marziotte.*



Alexandra Viatteau

Alexandra Viatteau est un écrivain et journaliste française d'origine polonaise née à Cracovie, spécialiste de l'histoire de la Pologne contemporaine et de l'Union soviétique. Elle est auteure d'ouvrages sur la Pologne confrontée au nazisme et au communisme pendant la Seconde Guerre mondiale.



Annette Wieviorka

Historienne française, spécialiste de la Shoah et de l'histoire des Juifs au XX^e siècle. Elle a publié de nombreux ouvrages dont *Auschwitz racontée à ma fille*, Seuil 2000, *Auschwitz*, Robert Laffont 2004, réédition Hachette pluriel 2006, *Eichmann, de la traque au procès*, Bruxelles, André Versailles Editeur, 2011.



Odile Goerg

Normalienne, agrégée d'histoire et docteur d'Etat. Elle est professeur d'histoire de l'Afrique contemporaine à l'Université de Paris 7- Denis Diderot. et contemporaine de l'Allemagne, sur l'histoire européenne et sur l'histoire des mémoires collectives.



Etienne François

Historien, professeur émérite à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) et à l'Université libre de Berlin. Ses recherches portent sur l'histoire contemporaine de l'Allemagne. Membre du comité scientifique du manuel d'Histoire franco-allemand.

Hommage aux malgré-nous

Extraits du discours du président Philippe Richert à Obernai le 25 août 2012

Ce matin à Obernai, au pied de cette croix qui veille sur notre région entière, sur ses drames comme sur ses douleurs, au pied de cette croix qui reste la seule tombe des **40 000 Alsaciens et Mosellans** qui n'ont jamais eu de tombe, au pied de cette croix qui nous rappelle le sacrifice des 130 000 qui furent envoyés à la guerre sous un uniforme qui n'était pas le leur, l'Alsace est venue se souvenir. L'Alsace est venue se recueillir.

C'est avec nos amis de Moselle, dans l'unité de toute une région que nous le faisons.

Il y a bien des sujets, chaque jour pour nous diviser. Mais ce sujet-là nous unit. Par-dessus tout. Parce qu'aucune famille d'Alsace et de Moselle n'aura été épargnée par ce drame. Aucune de nos familles n'aura pu échapper à la terreur de l'incorporation de force. (...)

Car c'est avec un sentiment de respect profond que nous sommes venus, ce matin, nous incliner devant la mémoire des Malgré-Nous et veiller, soixante-dix ans après les ordonnances de 1942, à ce que la flamme du souvenir ne s'éteigne pas. Oui, ce que nous sommes venus dire, aujourd'hui, c'est le respect que nous portons à ces femmes et à ces hommes auxquels rien n'aura été épargné au cours de leur vie.

Chaque génération vit dans l'histoire son lot d'épreuves. Et peut-être en est-il ainsi depuis l'aube des temps. Mais cette génération-là, quand même !... Ces femmes et ces hommes ont vécu la guerre. Beaucoup d'entre eux même avaient connu l'horreur de la Première guerre mondiale. Ils ont connu, comme tous les Français en 1940, la honte de la défaite. Ils ont subi l'évacuation. Ils ont vu le régime de Vichy les abandonner et laisser le Reich nazi décider de leur sort.

Ils ont été privés de leur nationalité. Ils ont été privés de leurs droits. Ils ont été privés de leur dignité et jetés malgré eux dans l'abjection du pire asservissement qui soit.

Car les ordonnances de 1942, qui enrôlent

de force les Alsaciens et les Mosellans dans la Wehrmacht, ont ceci de particulier : elles présentent les dehors et les masques de l'apparente légalité. Mais du point de vue du droit des gens, du point de vue des simples droits de l'homme, **elles sont totalement illégales et illégitimes.**

Et dans les faits, par quoi se traduisent-elles ? On enrôle, bien sûr, les Alsaciens et les Mosellans en âge de servir. On fait peser sur les familles de terribles menaces qui, souvent se transforment en représailles lorsque l'un se dérobe et se montre réfractaire. **Combien de pères et de mères furent menacés, humiliés, transplantés en Prusse orientale ou, surtout, internés à Schirmeck ?**

Dans l'armée allemande elle-même, on ne fait pas confiance à ces Alsaciens et Mosellans, dont chacun sait qu'ils sont là contre leur gré. Malgré eux. C'est-à-dire malgré leur cœur. Et malgré leur volonté.

Il n'y a rien d'humain qui ne se fasse, dans la vie, sans cœur ni volonté. Ce qui fait un homme et une femme libres, c'est sa latitude à déployer et son cœur et sa volonté. Lorsqu'on les restreint, lorsqu'on les empêche, lorsqu'on les brime, ce n'est pas d'une simple privation qu'il s'agit. C'est **un crime contre l'humanité** que l'on commet. Un crime contre l'être humain.

Je veux le dire solennellement ce matin : non, l'incorporation de force ne fut pas seulement un crime de guerre, ce fut aussi un crime contre l'humanité...

Ces Alsaciens et ces Mosellans, dans l'armée allemande, comme on s'en méfie, comme on craint leur désertion, on les envoie alors, dans leur immense majorité, sur le front de l'Est, loin de l'Alsace qu'ils aiment tant, loin de la France qui est restée, malgré tout, leur patrie.

Pour les incorporés de force, c'est une double peine permanente. Ils ont non seulement l'humiliation de devoir porter un uniforme qui n'est pas le leur, mais on les envoie à la mort.

Quand j'étais président du Conseil général du Bas-Rhin, j'avais tenu, avec les autres



collectivités d'Alsace et de Lorraine à ce qu'on n'oublie pas. J'avais tenu à ce que nous Alsaciens et Mosellans qui sommes d'une autre génération, nous prenions soin de cette mémoire-là et nous veillions sur elle.

C'est pour cette raison que j'ai initié, avec l'ensemble des collectivités, les deux départements alsaciens, le département de la Moselle, les deux Conseils régionaux d'Alsace et de Lorraine, le **Mémorial d'Alsace-Moselle**. Pour porter cette mémoire. Car elle fait partie de nous. Elle nous constitue.

C'est pour cette raison que nous avons accompli un travail de longue haleine, jusqu'en Russie, tout particulièrement dans le **camp de Tambov**.

C'était un geste simple : donner un nom à nos morts, à défaut de pouvoir leur donner une sépulture. Mais c'est le plus ancien des gestes humains.

C'est le geste qu'accomplit le fils sur la tombe de son père. Voilà de quoi, nous Alsaciens et Mosellans sommes redevables.

Voilà où est la dignité de l'action publique. Si nous n'honorons pas nos morts, si nous ne réconcilions pas les mémoires, alors à quoi bon faire tout ce

que nous faisons pour gérer le quotidien et préparer l'avenir ?

Je fais partie de ceux qui pensent que le maréchal Foch avait raison lorsqu'il écrivait : « **Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir** ».

Lorsque nous tournons notre regard vers le passé, ce n'est pas pour nous y complaire ni raviver les grandes douleurs que le temps heureusement a contribué à apaiser.

C'est parce que nous sommes redevables envers ceux qui nous ont précédés. Ainsi va la vie et la chaîne des générations. C'est parce qu'ils sont en nous, avec ce qu'ils ont vécu et éprouvé. Et notre devoir humain, simplement humain, c'est de porter cette mémoire et de la transmettre.

Je suis allé à Tambov. Cela fait partie des souvenirs les plus marquants de ma vie. Non pas à cause du froid. Il est terrible. Non pas à cause de ce qu'on y voyait. Il n'y a plus rien à voir. Et justement. C'est parce qu'il n'y a rien à voir que cela en devient terrible.

Près de 40 000 Malgré-Nous sont morts ou portés disparus. Ils n'ont pas de tombe. Aucune croix. Aucune pierre. Personne à la Toussaint ne vient les fleurir. Quand ils sont morts, ils avaient vingt ans à peine. Parfois seize ou un peu plus. C'est l'âge où la vie appelle. Aux études comme aux jeux innocents, à l'amitié et à l'amour. Ils n'ont pas eu cela. Ils n'ont eu que la mort.

Ils avaient la vie devant eux et, pourtant, ils l'ont reçue cette mort, froide, lointaine, étrangère, en terre anonyme. Pour une seule raison : ils avaient eu la mauvaise idée d'être nés en Alsace ou en Moselle.

Et nous ? Mais nous serions indignes si nous n'honorions pas aujourd'hui leur mémoire ! Voilà pourquoi ce matin nous sommes réunis à Obernai au pied de cette grande croix qui longtemps a été la seule tombe de ceux qui n'ont pas de tombe. Ici, c'est toute l'Alsace que ces hommes et ces femmes ont aimée qui se dévoile à nos yeux. Au loin, c'est le Mont Sainte-Odile, figure tutélaire et protectrice qui s'offre à nous. Plus loin encore, la flèche de la Cathédrale de Strasbourg qui élève l'esprit en même temps qu'elle saisit tout

Alsacien d'une émotion sans pareille.

Demain, ce sera le Mur des Noms au Mémorial d'Alsace-Moselle qui viendra nous rappeler le sacrifice des Malgré-Nous et des Malgré-Elles. Aujourd'hui, les historiens sont encore au travail. D'ici la fin 2012, le processus d'édification de ce monument sera définitivement engagé.

Avec les autres collectivités d'Alsace et de Lorraine, nous avons voulu cela. Nous l'avons voulu parce qu'inscrire le nom des victimes dans la pierre est, à nos yeux, un devoir moral. Un devoir de piété. Un devoir simplement humain.

Et lorsque, demain, ce mur sera construit, **ce mur qui ne sépare pas, mais réconcilie les mémoires**, le Mont-National gardera toute sa signification et toute sa force. Parce que c'est un lieu de mémoire, une mémoire tragique pour l'Alsace et la Moselle.

Et ce n'est pas, non plus, Monsieur le Ministre, un nom commun que celui de la Nation ! La Nation ! Longtemps l'incorporation de force a été un sujet d'incompréhension entre l'Alsace et le reste du pays.

Longtemps, la France n'a pas voulu admettre qu'un régime aussi indigne que celui de Vichy avait trahi l'Alsace et déshonoré la France...

Longtemps, je le sais, nous avons eu le cœur gros. Parce que **l'incompréhension** est une chose. Mais **l'insulte** en est une autre.

Et lorsque certains se croyaient autorisés à traiter les Malgré-Nous de traîtres, quand dans le même temps, ils compatisaient au sort tragique des enfants-soldats en Erythrée ou au Rwanda, ils n'avaient pas compris.

Ils n'avaient pas compris que c'était la même histoire. La même histoire humaine où l'on enrôle des soldats de force. Que cela se passe ici en Alsace ou en Afrique ou dans d'autres régions du monde, c'est la même douleur, la même souffrance, car c'est le même crime qui est commis. Un crime contre l'homme.

Oui, l'histoire de l'incorporation de force a longtemps été, entre l'Alsace et le reste de la Nation, une source d'incompréhensions et de douleurs.

Il a fallu, en réalité, attendre qu'un président de la République vienne à Colmar le 8

mai 2010 pour prononcer un discours qui restera dans l'histoire de l'Alsace et dans l'histoire de France comme un moment inaliénable de réconciliation nationale.

C'était Nicolas Sarkozy. Il disait alors ces paroles fortes : « *Je suis venu aujourd'hui en Alsace réparer une injustice. A partir de 1942, les Alsaciens et les Mosellans furent enrôlés de force dans l'armée allemande. On leur mit un uniforme qui n'était pas celui du pays vers lequel allaient leur cœur et leur fidélité. On les força à agir contre leur patrie, leur serment, leur conscience... Les 'malgré-Nous' ne furent pas des traîtres. Ceux qui n'ont rien fait pour empêcher cette ignominie perpétrée contre des citoyens français ont trahi les valeurs de la France, l'ont déshonorée. Vichy a trahi la France et l'a déshonorée...* ». Oui, il fallait que les Français entendent, enfin, ces paroles-là. Parce que la France, ce n'est pas la France sans l'Alsace et la Moselle. Parce que nous, ici, nous ne sommes pas nous-mêmes sans la France (...). ■

Philippe Richert



Pour la cérémonie du 25 août la Région a édité cette plaquette avec le discours de Philippe Richert. Celle-ci sera rééditée avec tous les autres discours, notamment celui du ministre des Anciens Combattants ; tous les membres de l'AMAM en seront destinataires.

Réconciliation à Oradour

Homélie de Mgr Joseph Doré pour la commémoration du 60^e anniversaire du massacre d'Oradour-sur-Glane le 10 juin 2004



Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Il me paraît souhaitable d'éclairer d'emblée les raisons de ma présence ici et aujourd'hui, en réponse à l'invitation de Mgr Christophe Dufour, évêque de Limoges et mon frère dans l'épiscopat.

Les raisons de ma présence

Ma première raison est d'ordre purement biographique. Je suis venu à Oradour une première fois il y a plus de 50 ans au temps de ma jeunesse nantaise, avec un petit groupe de collégiens de mon âge. Un souvenir m'est resté gravé : à un moment donné de notre visite du village incendié, je me suis assis seul sur un muret et longuement, inconsolablement, j'ai pleuré au spectacle de cette poignante désolation qui m'entourait. Je ne rougis pas aujourd'hui de cette émotion qui avait alors saisi mon cœur d'enfant, car cette émotion je l'éprouve toujours en cette heure-même.

Ma seconde raison est pastorale. C'est en tant qu'évêque de Strasbourg, donc du diocèse d'Alsace, que j'ai été invité en ce lieu ; et c'est bien à ce titre que je suis ici. En devenant évêque de l'Église qui est entre Vosges et Rhin, j'ai en quelque sorte épousé le peuple qui vit sur cette terre et qui m'y a accueilli. Je me sens totalement lié à son actualité présente mais également pleinement solidaire de son histoire passée, aussi bien dans ses heures lumineuses que dans ses moments de ténèbres.

Je dirais que ma troisième raison d'être ici est pédagogique au sens large. Venu lui-même à Oradour en 1998, M. Roland Ries, ici présent, me rappelait qu'il avait tenu à inscrire sa démarche de l'époque dans le sillage d'une initiative de rapprochement entre l'Alsace et Oradour qui

émanait non pas d'une institution officielle, mais d'un groupe de jeunes. Dès le premier moment, je n'ai pas conçu ma propre venue en Limousin comme une affaire solitaire. M'accompagnent 50 élèves d'établissements scolaires du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Ils savent pourquoi ils ont fait le voyage et pourquoi ils sont avec nous ce matin. Je les salue ; je les remercie d'avoir répondu à mon invitation. Grâce à eux, à leurs camarades et aux familles qui les ont accueillis ici-même, nous savons que nous pouvons nous tourner vers l'avenir avec espérance, n'est-ce pas ?

L'objectivité des faits

Il me semble que mon premier devoir est de reconnaître et d'inviter à reconnaître l'objectivité des faits qui se sont déroulés en ces lieux tragiques où nous sommes venus les commémorer. On nous l'a rappelé : le 10 juin 1944, il y a exactement 60 ans, un détachement de la division SS Das Reich, qui avait sévi la veille à Tulle, a fait irruption à Oradour. Les hommes furent d'abord fusillés dans les maisons ou dans les granges. Puis, enfermés au préalable dans l'église, les femmes et les enfants y furent brûlés et achevés à la mitrailleuse, la plupart de leurs corps se trouvant ensuite réduits en cendres dans l'incendie provoqué de l'édifice. Il y eut finalement 642 victimes, et le village fut pratiquement anéanti.

Or il se trouve que parmi les soldats du détachement responsable de ce terrible massacre figuraient quelques Alsaciens. Il se trouve également que plusieurs années plus tard, le 12 janvier 1953 exactement, s'ouvrit à Bordeaux le procès de 25 membres de la Division coupable. La présence de onze Alsaciens dans le box des accusés provoqua alors, tout spécialement entre Vosges et Rhin, une vague d'indignation qui aboutit dès le 18 février au vote par le Parlement d'une loi d'amnistie pour les Alsaciens mis en cause.

La même objectivité des faits oblige à reconnaître qu'il s'ensuivit, sinon toujours une hostilité déclarée, du moins une forme durable d'incompréhension, entre Alsaciens et Limousins comme entre Limousins et Alsaciens.

Une forme durable d'incompréhension

Une fois ainsi reconnu ce que j'ai cru devoir appeler l'objectivité des faits, on ne peut éviter de se demander quelle attitude adopter ou recommander à leur égard. Je m'y risquerai pour ma part, et je le ferai en adressant ici deux invitations.

Première invitation : enregistrer deux souffrances. Une chose frappe dans la situation engendrée par les événements de 1944 et de 1953 que j'ai évoqués : ils ont été source de grandes blessures tant du côté limousin que du côté alsacien. Même si ces blessures ne sont pas du même ordre, je le vois bien, de part et d'autre, elles ont ici comme là leur origine dans une certaine méfiance, une certaine suspicion.

D'un côté, méfiance des Limousins vis-à-vis des Alsaciens qui, non seulement ont participé au massacre à travers quelques-uns des leurs, mais encore refusent de voir évoquer la part de responsabilité qui apparaît pourtant dès lors en découler pour eux. Et, de l'autre côté, méfiance et suspicion corrélative des Alsaciens vis-à-vis des Limousins, soupçonnés de ne pas comprendre le drame de l'incorporation de force, et de croire les fils de l'Alsace contaminés par ce contre quoi ils ont de fait eux-mêmes le plus lutté, à savoir l'idéologie nazie.

Résultat : de chaque côté une souffrance comparable, celle d'avoir le sentiment que sa propre blessure n'était pas reconnue, pas vraiment reconnue, par l'autre...

Victimes de la même barbarie

Ici vient ma deuxième invitation : se reconnaître victimes de la même barbarie. La Seconde Guerre mondiale nous a hélas montré ce que devient l'homme lorsqu'il se trouve placé sous le joug de la haine et de la guerre : il se trouve soudainement déshumanisé. Ainsi y eut-il des victimes de part et d'autre, mais bel et bien de la même barbarie ! Les principales victimes furent bien sûr ceux qui eurent à subir de plein fouet les violences de l'occupation et les représailles sauvages. Il faut cependant convenir d'autre part que beaucoup de ceux qui, fût-ce contre leur gré, se trouvèrent momentanément liés au déploiement de cette barbarie, en étaient eux-mêmes victimes, paralysés qu'ils étaient

par la peur non seulement de perdre la vie mais plus encore de compromettre celle de leurs proches. Ils voyaient leur propre humanité cernée par la sauvagerie ambiante, et ils étaient en quelque sorte conduits à répercuter sur d'autres la brutalité dont on usait à leur propre égard. Cela n'excuse certes rien, mais cela doit pouvoir être pris en compte aussi.

Ce n'est pas tout cependant. Il s'impose en effet d'ajouter ici, me semble-t-il, que les Alsaciens sont très loin d'être réductibles aux quelques malheureux qui furent embarqués dans ce terrible drame d'Oradour. (Il y eut d'ailleurs aussi des Alsaciens, ainsi du reste que des Lorrains, parmi les victimes sur place même, rappelons-le !). On estime à plus de 18 000 hommes le nombre des Alsaciens arrêtés à un moment ou à un autre par la police allemande. A près de 100 000 l'effectif des « Malgré-nous », dont un tiers sont morts ; et, au total, à environ 40 000 le nombre de leurs enfants qu'Alsace et Moselle ont perdus à cause de leur attachement à la France, et de leur incorporation de force pour un certain nombre d'entre eux.

Je le dis comme je le pense : tous les Français parlent, pour l'époque, de deux zones, la zone occupée et la zone libre. Ils oublient le plus souvent – pardonnez-moi de le préciser : je sais de quoi je parle, j'étais dans ce cas- qu'il y avait encore une troisième zone, la zone annexée d'Alsace-Moselle.

Enregistrer deux souffrances puis se reconnaître de part et d'autre victimes de la même barbarie : tout n'est pas encore dit avec cela. Regardant vers le passé, ces deux attitudes ne nous dispensent pas de nous tourner également vers l'avenir, et vers la responsabilité que nous avons par rapport à lui. Ne serait-ce que brièvement, il faut bien y venir. Ici encore, j'adresserai deux invitations.

Pour la réconciliation

Nous sommes tout d'abord invités à nous vouloir artisans de paix et de réconciliation, envers et contre tout. Je crois qu'il ne servirait à rien de faire comme si l'on pouvait tergiverser. Ou bien l'on néglige l'autre et, au mieux, on prétend le laisser tranquille et ne pas se préoccuper de lui ; mais, comme cela veut dire qu'en réalité on ne pense qu'à soi et à son propre intérêt, cela signifie que tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre, on entrera en conflit. Ou bien on se tourne véritablement vers l'autre, pour rechercher et définir avec lui ce qu'il sera possible de construire ensemble, dans la concorde et



la justice toujours, dans la réconciliation et le pardon si nécessaire.

Telle est, me semble-t-il, la leçon incontournable de l'histoire que nous avons vécue nous autres, gens de mon âge et de ma génération, et de celle qui nous a précédés. Mais tel est aussi, chers Amis, l'appel que nous adressent, et le témoignage que nous donnent, les jeunes qui sont avec nous et parmi nous ce matin.

Chers enfants, chers jeunes, vous avez raison de vouloir un monde de compréhension et de paix. Je vous remercie d'être venus en témoigner ensemble ici, Limousins et Alsaciens, Alsaciens et Limousins. Méfiez-vous pourtant des tentations terribles qui nous guettent toujours. Nous savons, nous, qu'elles sont fortes et qu'elles peuvent parfois l'emporter. Et sachez bien, vous, en retour, que vous pourrez toujours compter sur nous pour soutenir votre engagement en faveur de plus d'humanité entre les hommes de demain.

Nous référer à des valeurs

Décider de lutter pour la paix et la réconciliation suppose cependant l'acceptation de repères, et conduit à se référer à des valeurs dignes de ce nom : ce sera ma seconde invitation pour l'avenir, vers lequel, là, je me tourne résolument...

Il y a quelques semaines, dix nouveaux pays ont été agrégés à l'Union européenne, et nous sommes appelés à voter dans trois jours pour un nouveau Parlement européen. Il s'agit là d'une construction politique de portée considérable, tout à fait unique dans l'histoire, tout entière centrée sur une volonté d'entente au sein du monde, et mise en œuvre par les seuls moyens de la négociation et de la paix.

Or il est significatif que les promoteurs de cette Union n'ont cessé de souligner que sa construction ne pourra aller sans un idéal éthique, sans des valeurs reconnues et servies. Je cite Jacques Delors parlant en la cathédrale de Strasbourg où je l'avais invité, et qui reprenait une déclaration qu'il avait faite en 1992 : « Il faut donner une âme à l'Europe [...] Si dans

les dix ans qui viennent, nous n'avons pas réussi à lui donner une âme, une spiritualité, une signification, nous aurons perdu la partie. »

Il me semble que la leçon d'Oradour est aussi là. Il n'est pas indifférent que la plus grande horreur ait été commise dans l'église même du village. C'est en cet édifice que les femmes et les enfants ont été parqués, avant leur massacre systématique et l'incendie du bâtiment. On peut certes envisager les choses de manière pratique : l'église était en somme le lieu le plus central et le plus vaste pour réunir les victimes ! Mais on peut aussi – et j'y incline pour ma part – voir dans le choix de l'église pour y perpétrer le crime le plus horrible, l'expression de la volonté délibérée de l'idéologie nazie, d'attenter à la foi chrétienne qui lui était si irréductiblement opposée. Dans une interprétation comme dans l'autre, le "symbole" reste fort. L'église du village est l'endroit privilégié du rassemblement de la communauté locale : en l'incendiant, les SS souhaitaient donc certes anéantir le village en son cœur. Mais l'église est aussi ce lieu qui proclame la transcendance de Dieu comme infiniment supérieure à toutes les idéologies humaines. Cela pourrait expliquer l'acharnement mis par les nazis à détruire un tel édifice (après y avoir rassemblé femmes et enfants !) justement parce qu'il représentait de manière insolente la contestation la plus radicale de leur diabolique entreprise.

Je demande que l'on me croie si je dis ici et maintenant que j'ai la vive conscience d'être resté bien en-deçà de ce qu'il aurait sans doute fallu dire au lieu même où nous commémorons la grande tragédie d'Oradour. Mon seul mérite, si j'en ai un, sera de m'être efforcé de parler ici, au cœur du Limousin, non seulement comme Alsacien de cœur, et de réalité depuis bientôt sept ans, mais comme Français de toujours, comme chrétien de conviction et comme Européen de choix. Et mon souhait serait d'avoir ainsi pu contribuer, au titre de toutes ces appartenances que j'ai résolu de cultiver, à répercuter un peu plus loin l'appel qu'ici plus qu'ailleurs, et aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous laisser adresser, Mesdames et Messieurs, chers Amis : l'appel à être humains, vraiment humains, sur la terre que Dieu nous a confiée, et dans l'histoire qu'il nous revient de vivre ensemble, en frères. Amen.

Joseph Doré,
archevêque de Strasbourg

L'ASSOCIATION ESPACES DIALOGUES PROPOSE UN CYCLE « CULTURES DÉTOURNÉES, CULTURES PERVERTIES »

Samuel P. Huntington, politologue de Harvard, expose une thèse dans un article paru dès 1994 et repris en 2001 : « Le rideau de velours de la culture a remplacé le rideau de fer de l'idéologie (...) Dans les années à venir, les conflits qui risquent de s'étendre sont ceux qui se produisent le long des failles entre civilisations. »

http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_40_9.pdf/

Pedrag Matvejevitch, professeur de littérature comparée à l'université de Zagreb, s'exprime à ce sujet dans un article de décembre 2002 : « L'Europe nécessite un long apprentissage. Les futurs membres ne sont pas tout à fait remis des blessures trop profondes de l'histoire et ils n'ont pas accompli l'indispensable travail critique sur le passé

et sur le comportement présent. J'y vois resurgir des phénomènes caractéristiques des années 1930. La culture nationale se transforme en idéologie de la nation. Or contrairement à ce que croit Samuel Huntington, ce ne sont pas les cultures qui entrent en conflit mais les cultures perversies en idéologies. »

<http://www.amb-croatie.fr/actualites/lemonde-matvejevitch.htm>

Ce questionnement sur la culture qui date d'une dizaine d'années, nous semble toujours d'actualité. Espaces Dialogues, a choisi d'interroger ce thème à travers diverses manifestations de la culture : la langue, la musique, la peinture, le sport...

Pouvoir de la culture : outil de libération, arme de subordination ?

« A partir de maintenant nous mènerons une guerre implacable d'épuration contre les derniers éléments de la subversion culturelle... », ainsi parlait Hitler le 19 juillet 1937 lors de l'inauguration de l'exposition de Munich « Entartete Kunst », « l'art dégénéré ».

Pourquoi tant d'acharnement de la part des régimes totalitaires contre l'art et tout ce qui touche de près ou de loin à la culture ? Tous, dès leur prise de pouvoir mettent en place des mesures répressives. Dès 1932, Staline fait référence au « réalisme socialiste » accusant de déviationnisme tout autre forme d'art, et à la même époque, Goebbels désigne par « art dégénéré » toute production artistique qui ne correspond pas aux critères idéologiques et esthétiques des Nazis. Mais ce contrôle n'est pas spécifique à cette période. Plus proches de nous, on peut citer la chasse à l'artiste et à l'intellectuel dans la Chine de Mao et chez les Khmers rouges, la destruction des Bouddhas de Bâmyân par les Talibans en 2001, et tout récemment la destruction des mausolées et tombeaux de Tombouctou par l'AQMI...

Cette chasse à l'art ne se limite pas à la destruction des œuvres. Ainsi l'exposition consa-

crée à « l'art dégénéré », où des productions de handicapés mentaux et d'enfants se mêlent aux œuvres reconnues de l'art moderne, accrédite l'idée d'un art mettant en danger l'idéal national en donnant naissance à une humanité monstrueuse, ce qui amène, pour s'en préserver, à éliminer leurs auteurs. Pour la musique, le nazisme condamna à l'exil ou assassina une partie essentielle des acteurs de la vie musicale germanique, surtout des juifs. Ces violences faites à la création artistique obéissent moins à des préoccupations esthétiques qu'à la volonté de façonner « un homme nouveau » conditionné par la culture officielle. Ce qui compte ce n'est pas tant la beauté que sa mise en service au profit d'une idéologie. Tous les domaines de la culture sont visés, l'issue est la même : « *La seule dimension commune des drames qui se répètent est le non respect de la vie et de la dignité de la personne humaine...* » Marie José Chombard de Lauwe extrait de « *Toute une vie de résistance* »

Ce rêve fou, cette ivresse de pouvoir a poussé des hommes à en écraser d'autres par la faim, le froid, la peur. Que voulaient-ils vaincre ? La capacité à réfléchir, à se révolter ? En s'atta-

quant chez leurs opposants à ce qui fait l'humanité de l'homme, les régimes totalitaires veulent leur nier cette humanité, ce qui les autorise à les transformer en automate, voire en bétail destiné à l'abattoir. Or, parmi ces hommes et ces femmes réduits à l'esclavage, animaux numérotés dont la force de travail s'épuiserait en quelques mois, et qui le savaient, certains ont résisté par la création artistique. Quel sens donner à cet acte venu du tréfonds de ces vies menacées ? « *Résister, c'est créer, créer, c'est résister* » ainsi l'écrit Stéphane Hessel !

On a reproché aux intellectuels et aux partis de gauche de s'être tus, d'avoir manqué de clairvoyance, de n'avoir pas vu venir les choses ou d'avoir minimisé les situations. Pour éviter que cela ne se reproduise, il est nécessaire d'être vigilants...

À travers ce cycle « **Cultures détournées, cultures perversies** » commencé avec sa Lettre n°57, Espaces Dialogues vous propose des rencontres et des conférences dans différents lieux de septembre à décembre.

Liliane Amoudruz

PROGRAMME

MERCREDI 19 SEPTEMBRE À 20H30 à la Maison des associations de Strasbourg

Espaces Dialogues s'associe à « l'ambition du Centre Européen sur la Musique et les Totalitarismes (CEMUT), créé au sein du Forum Voix Étouffées à l'occasion de son installation à Strasbourg et ainsi de faire le lien entre les phénomènes si bien analysés sur le plan systématique par Hannah Arendt et la réalité d'aujourd'hui, et de présenter, dans le cadre des activités qu'il développera dès 2012, les conséquences de la censure pratiquée aujourd'hui sous des régimes autoritaires comme ceux qui prévalent actuellement en Chine ou en Iran. » sur le thème :

« La culture détournée ou étouffée par tous les fanatismes »

« La musique - l'Art en général - viennent rappeler que la culture se conquiert, qu'elle est une exigence éthique qui doit contribuer à la constitution et l'évolution de la société contemporaine. Les crimes contre l'esprit commis pendant la deuxième guerre mondiale pèsent encore lourdement sur nos destins, d'autres se commettent quotidiennement à quelques heures de vol de nos frontières. » (Amaury du Closel 2012)

Interventions d'Amaury DU CLOSEL, musicologue et compositeur et de Philippe OLIVIER, « historien de la musique et spécialiste des rapports culturels franco-allemands »

SAMEDI 13 OCTOBRE 2012 À 15H / CAFÉ D'HISTOIRE

En partenariat avec le CERD / au CERD - Struthof

« **Sport et nazisme en Alsace et ailleurs** » avec les historiens Doriane GOMET et Alfred WAHL, en présence de François AMOUDRUZ

Suivi de la présentation par Frédérique NEAU- DUFOUR, directrice du centre européen du Résistant Déporté, de l'exposition sur le « sport pervers voire pervers » visible au CERD jusqu'au 24/12/12.

« Dans ces lieux voués à l'anéantissement des âmes et des corps, le sport existe bien. Il est pervers, voire pervers, mais son étude éclaire d'un jour nouveau le rapport entre les bourreaux et leurs victimes, ainsi que la folie parfaitement organisée qui règne au sein du système concentrationnaire. »

- En **NOVEMBRE** - « La peinture » - Roger DALE a donné son accord de principe autour du travail Guernica-Homs - des précisions à venir prochainement - lieu souhaité : école des arts décoratifs (voir page ci-contre)

- En **DÉCEMBRE 2012** (dates proposées les 3, 4, 5, 6, 10, 11) - Débat de clôture du cycle « Cultures détournées, cultures perversies » - lieu à définir (Snack Michel ou ailleurs)

A propos de la conférence de Roger Dale

« Partout, la terre bien aimée fleurit au printemps et verdit de nouveau.
Partout et éternellement l'horizon sera bleu éternellement... éternellement. »

Gustav Mahler

Cinquante ans après la libération, grâce à une dérogation du Ministère des Anciens Combattants, un artiste obtient pour la première fois l'autorisation de pénétrer dans l'enceinte du camp de concentration du Struthof.

Bilan : cent peintures réalisées entre le 1er août et le 20 septembre 1994, témoignage sur les heures sombres de l'histoire et l'absurde barbarie des hommes.

Contrairement à *Nuit et Brouillard*, le film d'Alain Resnais, Roger Dale n'a pas cherché à montrer les instruments de la torture. Sa peinture ne décrit ni les chambres à gaz et les fours crématoires, ni les monstrueux cachots où il était impossible de se tenir debout, assis, accroupi ou couché. On n'y trouve ni les potences et les miradors, ni les misérables baraquements où les détenus étaient entassés comme des bêtes sauvages. Pas plus n'y voit-on les sinistres laboratoires où des savants fous se livraient – principalement sur des cobayes tziganes et juifs venus d'Auschwitz – à de criminelles expériences scientifiques sur l'ypérite, le typhus, les gaz phosgènes et l'hérédité.

La peinture de Roger Dale montre simplement un paysage, celui qui entoure le camp. Un paysage banal, presque tragiquement banal : une route sinueuse qui se perd à l'infini, un ciel assombri par l'imminence du coucher de soleil, un champ qui ondule doucement sous le vent d'été, une forêt que se fait rousse à l'approche de septembre. Un paysage que chaque détenu découvrait, jour après jour, à l'aube en répondant à l'appel, la nuit en rentrant des travaux forcés, et trop souvent du haut de la potence [...]

C'est précisément ici, au Struthof, au cœur-même de ce qui symbolise l'horreur et la bestialité, que l'art devient non seulement possible, mais réellement, fondamentalement nécessaire.

Non pas l'art à la botte d'une quelconque idéologie, mais l'art libre dont les *100 Vues de la Liberté* sont l'héritier, et qui puise ses origines dans les profondeurs des grottes de Lascaux.

L'art qui a transformé, au fil des siècles, la brute en homme.

André Reibel,

In Roger Dale « *Struthof, 100 vues de la liberté* »
Bf éditions, 14 rue sainte Hélène, Strasbourg 1995



Reproduction d'un tableau de Roger Dale publié in *Struthof, 100 vues de la liberté*.



En partenariat avec l'AMAM le magazine *En Alsace* consacre son numéro d'octobre-novembre (N° 75) à "l'Alsace, des conflits à la réconciliation". Cette démarche s'inscrit dans notre Rencontre des Mémoires ; de Jean-Laurent Vonau à Marie-Claire Vitoux la plupart des auteurs sont également les intervenants du colloque. *En Alsace* : une excellente préparation aux débats de la Rencontre.

La MESA, quelle ambition ?

La MESA (Maison de l'Europe Strasbourg - Alsace) a pour mission de dialoguer avec les habitants et les visiteurs de Strasbourg sur les enjeux de la construction européenne, sur les institutions et sur les actions conduites par les organisations européennes. Dans cette ville, capitale de l'Europe de la démocratie et des droits de l'homme, la MESA veut être une association au service des citoyens, en leur donnant les informations dont ils ont besoin pour exercer leurs droits et leurs devoirs dans l'Europe d'aujourd'hui.



Catherine Lalumière,

Présidente de la Fédération Française des Maisons de l'Europe
Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe (1989-1994)
Députée du Parlement Européen (1994-2004)

Il y a un peu plus d'un an, un certain nombre d'Européens convaincus ont décidé de créer la MESA (Maison de l'Europe Strasbourg – Alsace), une association destinée à promouvoir les débats sur des enjeux européens. Cette création correspondait à la fois à la volonté de la Fédération Française des Maisons de l'Europe, présidée par Catherine Lalumière, de disposer de nouveau d'un relais fiable dans la capitale européenne, et à la volonté de la ville de Strasbourg de renforcer l'éventail des structures associatives européennes.

Le fait que Strasbourg est le siège de nombreuses institutions européennes, et située sur la frontière hautement symbolique avec l'Allemagne, devrait à nos yeux permettre de renforcer les débats entre les décideurs européens, notamment ceux qui ne se sentent pas directement concernés par ces enjeux. Au fil des mois, nous avons pu ainsi mener des débats sur la situation des « indignés », l'accueil des demandeurs d'asile, ou encore les droits de l'homme des réfugiés. Des débats suivront (le 20 septembre) sur les enjeux de l'environnement et des transports dans une région frontalière, sur la situation des roms/tsiganes, sur le droit au logement. Le 22 octobre, nous prévoyons une présentation du « Manifeste pour une Europe fédérale » par ses auteurs, les députés européens Daniel Cohn-Bendit et Guy Verhofstadt.

Au moins de juin dernier, nous avons lancé, au Mémorial d'Alsace Moselle de Schirmeck, notre projet « Mémoire d'Europe : Mémoire de paix », avec une table ronde. Y ont participé notamment le Directeur du Mémorial de Caën, Stéphane Grimaldi, et le Président des Amis du Mémorial, Marcel Spisser. Cet événement s'insérait également dans les « Café d'histoire », organisées régulièrement à Strasbourg. Outre « l'appel à témoins » général lancé à cette occasion, nous sommes actuellement dans une phase de collecte de témoignages par des « grands témoins », à travers des interviews menées par des étudiants de « master 2 » de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, sous la direction de leurs professeurs. La production d'un documentaire sur ce sujet est également en cours de préparation.

Pour plus de renseignements, le site web de la MESA : www.mesa-strasbourg.eu, ou par mail : secretariat.mesa@gmail.com

Ulrich Bohner,
Président de la MESA, septembre 2012

LES OBJECTIFS DE LA MESA

La MESA aspire à devenir un espace public européen, lieu de débats ouverts qui permettent à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice européen.

Le MESA entend :

- Informer sur les institutions européennes notamment, celles localisées à Strasbourg : le Conseil de l'Europe et sa cour Européenne des Droits de l'Homme et le Parlement Européen.
- Devenir le point de contact entre le public européen, les députés et responsables européens.
- Rapprocher les citoyens des institutions européennes.
- Promouvoir les valeurs de l'Europe (démocratie, droits de l'Homme, etc.) et celles de Strasbourg, capitale parlementaire européenne.
- Développer le rayonnement européen de Strasbourg et de l'Alsace y compris dans le contexte transfrontalier.
- Créer des synergies avec la société civile et les organisations publiques ou privées qui partagent nos valeurs.
- Organiser des actions d'information et de formation auprès de publics variés.
- Soutenir les différentes initiatives européennes, notamment transfrontalières, pour renforcer leur efficacité et la coopération entre partenaires institutionnels et associatifs.
- Animer avec des partenaires appropriés des activités adaptées à différents publics (scolaires, étudiants, professionnels, etc.).
- Développer les éléments culturels et sociaux qui se rattachent à la situation transfrontalière de l'Alsace et de Strasbourg.

LE PARI DE LA MESA

La 2^{ème} Guerre Mondiale et les horreurs qui l'ont marquée, ont fait l'objet de nombreux écrits, et de nombreux témoignages, surtout des différentes catégories de victimes.

La paix beaucoup moins.

Le pari, l'action que nous vous proposons aujourd'hui, consiste à **produire et à collecter** des témoignages intéressants, personnels et non institutionnels, émanant de simples citoyens, sur la longue période de paix qui a suivi la guerre, et sur la construction patiente d'une Europe de la paix, depuis 1948 à nos jours.

Il s'agit d'écrire un témoignage, une histoire, un récit, une anecdote, sur votre vécu ou celui de vos proches qui mettrait en lumière les changements intervenus durant cette période de construction européenne et de paix d'une soixantaine d'années.

Mais attention : il ne s'agira pas de décrire toute votre vie. Chaque témoignage devrait en effet pouvoir tenir sur un maximum de deux pages (environ 800 mots). Si vous ne souhaitez pas écrire vous-même, demandez à l'un de vos proches. Vous pouvez aussi nous signaler que vous êtes prêt à témoigner, de façon orale – auquel cas ou nous efforcerons de venir recueillir votre témoignage.

Parmi les sujets qui nous paraissent particulièrement intéressants,

figurent les thèmes suivants :

- Coopération transfrontalière, jumelages.
- Liberté de circulation, ouverture de l'Europe à l'Est.
- Echanges scolaires, universitaires, programme Erasmus, apprentissage des langues.
- Espace économique, création de l'Euro.
- Strasbourg – capitale européenne de la démocratie et des droits de l'Homme.
- Intégration des migrants et accueil des demandeurs d'asile.
- Et enfin, tout autre sujet qui vous a marqué au cours de cette période, pour autant qu'il soit en lien avec l'histoire européenne contemporaine.

Nous avons l'intention de publier, d'ici un an, un **recueil de témoignages les plus significatifs**. Ils pourront être illustrés par des documents visuels ou sonores. Ils devraient ensuite permettre de mieux faire connaître notre histoire récente aux plus jeunes, que ce soit dans le cadre scolaire ou par tout autre moyen (par ex. le Mémorial d'Alsace-Moselle à Schirmeck).

Café d'histoire du 19 mai 2012, au Mémorial Alsace Moselle

« Mémoire d'Europe, Mémoire de Paix »

Par MM. S. Grimaldi, directeur du Mémorial de Caen, U. Bohner, président de la Maison de l'Europe Strasbourg-Alsace et M. Spisser, président de l'Association des Amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle.



Stéphane Grimaldi : Je vous félicite pour votre très beau Mémorial ! Au cabinet de Mme Lalumière j'avais pris conscience de la nécessité d'écrire une histoire européenne pour consolider la réalité de cette Europe. Je suis parti d'un constat simple : avant tout l'Europe est une communauté humaine de 500 millions de personnes ; elle sort d'un siècle de déchirures dramatiques avec des dizaines de millions de morts. L'idée européenne est une réponse tout à fait inédite à ces guerres génocidaires. Nous avons cette chance inespérée de vivre en paix depuis 1945, à quelques accrocs près. Et cette chance est très complexe à expliquer aux jeunes collégiens qui viennent au Mémorial de Caen ou de Schirmeck tant elle leur paraît normale.

La paix est un état de non guerre : une situation de fragilité ; et c'est une mission. Et il nous incombe de l'expliquer. En 1945, il y a eu 2 camps : les vainqueurs et les vaincus, avec un traumatisme incroyable, une communauté ruinée. Les empires coloniaux vont se disloquer ; et c'est le début de la guerre froide. Ainsi la communauté ruinée de Normandie, ce sont des villes, Lisieux, Caen... dévastées, souvent par les bombes de nos libérateurs.

L'Europe est en ruines au sens propre et figuré. C'est une communauté qui a produit l'impensable : l'Europe des Droits de l'homme a contredit massivement ses propres principes. Dès lors, le défi posé en 1945 est considérable : réconcilier, reconstruire l'économie, construire une entité européenne, apaiser les rivalités, consolider les monnaies face à l'Amérique... Et la guerre froide est plus difficile à interpréter que la guerre de 1939-45, où les « bons et les méchants » étaient plus faciles à identifier.

Le paradoxe est que sans les guerres mondiales l'Europe d'aujourd'hui n'existerait sans doute pas ; l'idéal de paix porté par les peuples anéantis était une contrainte de l'histoire. C'est un socle nouveau, moral et identitaire : une guerre intra européenne est inenvisageable et nous vivons depuis septembre 2001 dans la nouvelle fragilité par rapport au terrorisme d'Al Quaida. Or cette fragilité, nous ne la sentons pas ; pas plus que celle relative à la situation de la Grèce. Pourquoi cet assoupissement mémoriel ?

Nous avons oublié ce que nous avons fait, ce que nos prédécesseurs ont subi. Or les martyrs européens ont un rôle politique.. L'effacer est une folie ! L'usage de la mémoire fait par les politiques est souvent scandaleux. C'est aux historiens d'écrire l'histoire. A moins que le matérialisme ait tout emporté, il est temps d'écrire cette histoire de l'Europe.

L'Europe parle 26 langues : il y a donc diversité de mémoires, avec une chronologie commune, des guerres communes, et pas d'interprétation commune. Et les critères de lecture entre le 18^{ème} et le 20^{ème} siècle ont fondamentalement changé. On ne peut mettre en perspective des événements qui n'ont pas de fondement commun ; par exemple,

les migrations à travers les siècles n'ont pas eu les mêmes fondements. On peut observer les manifestations criminelles de l'antisémitisme à travers l'histoire, mais pas arriver à une explication logique de la Shoah. L'historien ne peut produire des modèles comme les sociologues. Les visions des italiens, des russes, des normands ou des alsaciens sur la fin de la guerre en 1945 sont complètement différentes.

Il est, même en France, impossible d'écrire une histoire de la Deuxième Guerre Mondiale ; a fortiori en Europe. Une exposition à Berlin sur la 2^{ème} Guerre Mondiale ne disait rien de 1914, rien non plus sur les « collaborations » en France, en Hongrie... Or les responsabilités ne sont pas qu'allemandes ! Les accords de Munich sur la Tchécoslovaquie expliquent le pacte germano-russe. Il n'y a pas de monument aux morts commun aux morts de l'Europe, mais chacun a son monument ! Nous sommes tous campés sur nos récits nationaux ; nous ne savons rien de la dureté des nazis en Grèce. Sur le front asiatique, les Japonais ont tué 20 millions de Chinois. Qui, chez nous, s'en souvient ou s'en préoccupe ?

Il faut donc des échanges, des lieux, des collaborations transfrontalières pour la mémoire ; et il faut un rêve commun. Cette Maison où nous sommes réunis est une clef de lecture, moins pour nous, que pour nos enfants qui n'ont pas ce vécu : ce sont de jeunes européens qui vivent dans la jouissance d'un bonheur matériel. Nous devons les interroger sur la marche de ce monde. Les 500 millions d'Européens ont le droit d'avoir une histoire cohérente à raconter comme base de cette construction communautaire.

Extrait R. Kriegel

Les morceaux choisis du colonel Aziz Méliani Conseiller municipal, Vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg

POINT DE VUE 50 ans après la fin de la guerre d'Algérie De la mémoire partagée à la réconciliation

L'expérience réussie de la réconciliation franco-allemande est une source d'inspiration qui montre comment écrire notre passé commun avec l'Algérie et construire l'avenir ensemble.

En France, les réticences à évoquer la période 1939/1945 ont été surmontées par la volonté exprimée par les élites françaises et allemandes d'écrire une Histoire commune engagée dans une Mémoire partagée prélude à la Réconciliation.

La réconciliation est donc indissociable d'une lecture rétrospective et commune de l'Histoire. Même si ce processus implique une réécriture partielle ou complète avec tous les risques que cela comporte.

En effet :

- La France et l'Algérie ne doivent pas craindre d'exhumer des crimes occultés ou des lâchetés enfouies.

- La France et l'Algérie ne doivent pas avoir peur de dénoncer les silences ou les tabous réels ou supposés.

- La France et l'Algérie doivent cesser de ressasser et de magnifier des passés univoques. Un obstacle majeur doit d'abord être surmonté : la réconciliation des mémoires de l'Algérie et de la France (...).

Dans l'Éclésiaste, il est dit qu'il y a un temps pour toute chose sous le ciel : pour se taire, pour parler, pour tuer et pour guérir.

50 ans après, le temps est venu de faire succéder à la guerre des mémoires la paix des mémoires. Cette paix des mémoires doit passer d'abord par la promotion d'une mémoire partagée :

- Celle-ci nécessiterait de faire rejoindre la mémoire et l'Histoire, afin de regarder sans complaisance tout ce que fut réellement cette guerre.

- Promouvoir une mémoire partagée, c'est faire s'exprimer et respecter toutes les mémoires, c'est faire succéder à la guerre des mémoires la paix des mémoires, génératrice de la paix des braves. Autrement dit : réconcilier les combattants qui se sont battus chacun pour une cause qu'ils estimaient juste et qu'il convient de respecter.

- Promouvoir une mémoire partagée, c'est faire sortir de l'oubli ce qui est sans doute l'un des grands moments de l'Histoire où la France et l'Algérie ont fait cause commune contre l'intolérance la plus abjecte et la plus meurtrière de l'humanité. Sortir de l'oubli donc ces spahis, zouaves, tirailleurs qui, aux côtés de leurs frères d'arme d'Algérie et de métropole, se sont battus et beaucoup, beaucoup sont morts durant plus d'un siècle pour « faire vivre une certaine idée de l'humanité, une certaine idée de la France ».



Ranimer le souvenir de l'histoire combattante riche en bravoure et en fraternité des musulmans et des français d'Algérie engagés au sein de la glorieuse armée d'Afrique pour la défense et les libérations

de la France. Oui, après la page déchirée il y a 50 ans, le temps est venu d'écrire une nouvelle page de l'Histoire des relations franco-algériennes, à l'exemple des présidents de Gaulle et Adenauer (...).

Je rêve d'une visite officielle du président de la République française à Alger, qui fut en son temps capitale de la France combattante, marquée par une poignée de mains avec le président algérien et au cours d'une cérémonie réunissant les vétérans des deux camps anciens moudjahidines et anciens combattants français. Et plus tard, pourquoi pas l'inauguration d'un monument franco-algérien à Alger et un autre à Paris ?

Colonel Aziz Méliani,
DNA du vendredi 6 février 2012

Directeur de la publication : Marcel Spisser

Coordination : Jean-Paul Gully, Claude Morant

Rédaction :

Liliane Amoudruz, Jean Bézard, Ulrich Bohner,
Hervé de Chalandar, Joseph Doré, Barbara Hesse,
Raymond Kriegel, Aziz Méliani, Damaris Muhlbach,
André Reibel, Philippe Richert, Roland Ries,
Jean-Pierre Rioux, Jean-Luc Schwab, Marcel Spisser,

Réalisation : CANDID

Impression : Ireg / Photos : D.R.
Dépôt légal : octobre 2012

© Tous droits de reproduction réservés.

AMAM

Président Marcel SPISSER

Secrétaire Jean-Paul GULLY

Trésorier Claude MORANT

Tél. 03 88 29 98 15 / j-p.gully@orange.fr

L'AMAM est soutenue par :



Appel à adhésion

L'Association des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle (AMAM) a besoin du plus grand nombre, élus, anciens combattants ou témoins, artistes, universitaires, enseignants, acteurs économiques, simples citoyens, pour

donner au Mémorial son assise populaire, pour le promouvoir et en faire un lieu de Mémoire régionale, d'histoire générale, de sens et de pédagogie.

Adhérez à l'AMAM en renvoyant le bulletin ci-dessous à :

AMAM Mémorial de l'Alsace Moselle - allée du Souvenir Français - 67130 Schirmeck

NOM..... PRÉNOM.....
ASSOCIATION ou COMMUNE
ADRESSE.....
CP..... VILLE.....
TÉL. EMAIL.....

Adhère à l'AMAM et vous envoie la cotisation de €

à le signature

Cotisations : 20€ pour les personnes physiques
20€ pour les établissements scolaires
30€ pour les associations de moins de 200 membres et les communes de moins de 600 habitants
60€ pour les associations de plus de 200 membres et les communes de 601 à 1000 habitants
100€ pour les communes de 1001 à 5000 habitants
200€ pour les communes de 5001 à 10000 habitants
300€ pour les communes de plus de 10000 habitants